

Etude de la création et de la reprise d'entreprises sociales en France de 2006 à 2012

PG – Janvier 2010

Sommaire

Introduction

1. La création d'entreprises sociales en France

1.1. La notion d'entreprise sociale

1.2. Situation et vitalité de la création d'entreprises sociales en France

2. Aux sources de la création d'entreprises sociales

2.1. Localisation des besoins sociaux.

2.2. Réflexions sur des secteurs porteurs pour l'avenir

3. Facteurs favorables à la création

3.1. Conditions et acteurs favorables à la création

3.2. Situation des territoires

4. Détection des porteurs de projet

4.1. Profils et sourcing

4.2. Situation des territoires

5. Vers un changement d'échelle de la création

5.1. Parcs d'entreprises et besoins en entreprises sociales

5.2. Facteurs qui influenceront un changement d'échelle

6. Cartes de synthèse

7. Conclusion : les territoires solidaires prioritaires

Annexes

Introduction

Enjeux

Réseau Entreprendre® a lancé en 2004 un programme dédié aux entrepreneurs sociaux qui lui permet d'accompagner, à ce jour, environ 100 lauréats ayant créés près de 1 500 emplois. Nous souhaitons désormais contribuer à la réussite d'un plus grand nombre d'entreprises sociales. Il convient donc de connaître le potentiel de ce secteur.

L'étude tente d'éclairer les points suivants, sur le plan quantitatif et qualitatif et à l'échelle des régions françaises :

1. **Etat de la création et reprise d'entreprises sociales en France, pour la période 2006-2008**
2. **Prospective pour 2009-2012, avec un éclairage européen**
3. **En conclusions :**
 - a. **Taux de pénétration de Réseau Entreprendre® pour 2006-2012**
 - b. **quels objectifs Réseau Entreprendre® peut se donner sur le champ de l'entrepreneuriat social, et quels moyens pour y parvenir ?**

Définitions utilisées

Sur 2006-2008, le champ de l'entreprise sociale étudiée, correspond à celui que retient l'AVISE dans son « Guide de l'entrepreneur social » et qui distingue 4 natures de finalités sociales.

Un entreprise peut être « sociale », par :

- Ses « salariés » : les entreprises d'insertion (EI), les entreprises adaptées (EA) et entreprises insérantes
- Ses « clients » : services à la personne et les « social business »
- Sa « gouvernance » : les coopératives, SCOP et associations
- Ses « produits/services » : les entreprises de commerce équitable.

Au cœur de la cible de Réseau Entreprendre®, se trouvent les entreprises qui comptent 10 à 15 emplois à 3-5 ans (soit plus de 3 en année de création).

Pour 2009-2012, nous étudions l'entreprise sociale selon la définition du CODES qui la caractérise actuellement par un faisceau de critères :

- Finalité sociale/sociétale/environnementale
- Lucrativité nulle ou limitée
- Gouvernance impliquant les parties prenantes (processus).

Méthode de travail

Pour l'analyse de la période 2006 – 2008, nous avons procédé par analyse documentaire et entretiens téléphoniques avec des réseaux et organismes divers.

Pour la période 2009-2012, nous avons procédé par entretiens semi-directifs avec des experts et parties prenantes de ce secteur (liste en annexe).

Présentation des résultats

Les résultats sont présentés sous forme de cartes de France Métropolitaine par régions, assorties de commentaires et d'éléments prospectifs. La lecture en est plus rapide et intuitive.

Il est certain que nos cartes ne tiennent pas compte des hommes et des femmes de bonne volonté qui, sur le terrain, changeront la donne statistique, par leur vision, leur ténacité, leur engagement au service du bien commun.

L'analyse porte sur 5 dimensions :

1. **La création d'entreprises sociales en France**, d'un point de vue général.
2. **Les opportunités aux sources de la création d'entreprises sociales** sont présentées à travers :
 - **Les besoins sociaux sur les territoires.** Points de départ pour créer une entreprise sociale, ils naissent d'une conjonction de facteurs, que nous cartographions :
 - Les aspects financiers : le RMI, la part des minimas sociaux dans le revenu des ménages, la pauvreté et les inégalités de revenus
 - Les aspects personnels : le handicap, la nationalité, l'âge (>65 ans)
 - Les tensions sur le marché du travail, le taux de chômage des jeunes et des seniors
 - **Les secteurs d'activités porteurs** pour créer les entreprises de demain.
3. **Les facteurs favorables à la création d'entreprises sociales** sont analysés, puis certains d'entre eux sont cartographiés :
 - La présence de réseaux de représentation et d'accompagnement des entreprises sociales (CNEI, UNEA, URScop)
 - L'existence de soutiens locaux à la création d'entreprises : élus et politiques publiques spécifiques à l'économie sociale ; formations, financements, incubateurs ; incitations fiscales (zones franches urbaines)
 - La richesse du territoire (PIB), qui explique en partie la propension des entrepreneurs à passer à l'acte de créer.
4. **Les entrepreneurs sociaux potentiels** sont caractérisés et des cartes permettent de les localiser car leur présence semble plus forte chez les quadragénaires, les salariés des entreprises de plus de 50 personnes, et des organismes de l'économie sociale et solidaire.
5. **Le « changement d'échelle » que chacun appelle de ses vœux est envisagé via :**
 - **Les réponses actuelles apportées par les entreprises sociales**, cartographiées à travers le parc et son évolution, par nature d'entreprises.¹
 - **Les facteurs qui permettront ce changement** dans les années futures.

Synthèse et conclusions

Une synthèse présente les régions prioritaires pour chacun de ces chapitres, ainsi que la pénétration de Réseau Entreprendre® sur ce secteur et ses priorités pour 2010-2012.

¹ Dans ce chapitre, nous calculons un « besoin » en création de structures de l'ESS et de Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Pour ce faire, nous calculons un ratio de « couverture » moyen français pour chaque nature de structure, en divisant un indicateur caractéristique de cette nature, par le parc de structures concernées. (Exemple pour les entreprises d'insertion : le ratio de couverture divise le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie E (longue durée) par le parc d'EI). Nous comparons alors la densité d'une région à cette densité moyenne, pour déterminer un écart.

Si l'écart est positif : la région est bien pourvue en structures ; s'il est négatif, **on peut encore créer des structures pour que les personnes en difficulté dans cette région aient autant de possibilités d'insertion que la moyenne des français qui sont dans leur situation.** Le nombre de structures à créer qui est indiqué, permettrait à la région d'atteindre la couverture moyenne nationale

1. La création d'entreprises sociales

1.1. La notion d'entreprise sociale dans le monde

Le concept d'entreprise sociale est ancien...

- L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) existe depuis plusieurs siècles en France et dans le monde. Elle s'est nommée ainsi au XX^e siècle.
- Les sociétés capitalistes en Europe ont toujours été plurielles. Ainsi, 40% de l'emploi salarié en Belgique ressort du secteur non lucratif
- Le terme « entreprise sociale » est apparu dans les années 80 en Italie « *impresa sociale* » et caractérise une entreprise à gouvernance collective, puis aux USA où « *social entrepreneur* » caractérise plutôt un individu. En France, son usage est freiné par les tenants de l'ESS qui en ont une approche limitée aux statuts juridiques.

... mais il se renouvelle ...

- La crise économique fournit de nouvelles solutions/opportunités d'intérêt général
- La crise existentielle de beaucoup de personnes, les mène à une recherche de sens
- Le terme d'entreprise sociale ouvre des possibilités d'engagement pour des personnes qui ne se reconnaissent pas dans l'ESS
- Le secteur privilégie la notion de « risque économique », plutôt que de risque « marchand ».

... et se développe

- La crise pousse à revisiter les modèles d'entreprises classiques et leurs limites. L'entreprise sociale intéresse les pouvoirs publics en ce qu'elle associe rentabilité + gouvernance collective + intérêt général.
- Désormais, plusieurs directions de l'OCDE, mais aussi le BIT et la Banque Mondiale, s'intéressent à l'entreprise sociale car elle est associée à l'innovation sociale qui devient centrale pour ces organismes. En effet, les entreprises sociales répondent à des problèmes qui n'intéressent ni les entreprises (car peu rentables), ni les Etats (qui manquent de ressources). Les pays de l'OCDE donnent une impulsion au marché.
- De nombreuses lois nationales apparaissent en faveur de l'ESS, les premières en Grande Bretagne (création d'un label « *Community Interest Cies* » et un ministère avec des budgets dédiés) et en Italie (création d'un label : « *impresa di comunità* » ; diversification des secteurs d'activités et des statuts juridiques, sous conditions)
- L'emploi dans le secteur non lucratif augmente plus vite que dans le reste de l'économie (ex : en Belgique il est multiplié par 2.5 en 5 ans)

La notion de « finalité sociale » est variable selon les continents ...

- Aux USA elle est basée sur
 - le charisme du porteur et sa volonté de maximiser son impact sociétal
 - l'absence de financements publics
 - la rémunération limitée du capital n'est pas explicite, mais réelle dans les faits
- En Europe, un faisceau de critères la précise :
 - Rémunération limitée du capital
 - Gouvernance collective qui implique les parties prenantes
 - Implication de la collectivité dans le modèle économique.

Les différences sont limitées, mais le discours en Europe est nouveau.

... mais elle connaît des freins

- Modèles économiques complexes (multiples ressources / multiples parties prenantes)
- Tensions à gérer entre finalité sociale et viabilité économique.

- Concept peu opérant pour établir des statistiques européennes, donc peu visible.

1.2. Situation et évolution récente de la création d'entreprises sociales en France

En 2008, nous estimons à **environ 6 200 les créations d'entreprises sociales** (entreprises d'insertion et d'intérim d'insertion, adaptées, associations employeurs, Scop et social business). *Pour mémoire, il s'est créé en France environ 41 200 sociétés commerciales employant au moins un salarié, dont 11 000 emploient 3 salariés et plus (source APCE).*

La plupart d'entre elles sont créées :

- Sous statut associatif (environ 6 000) ou Scop
- Ex-nihilo, plutôt que par un organisme existant
- Par des personnes demandeurs d'emploi au moment de la création
- Avec l'ambition de compter 5/10 personnes à 5 ans (cible de Réseau Entreprendre®)

On assiste depuis 2005 à :

- La **croissance des besoins** que les entreprises sociales contribuent à résoudre
- La **croissance du nombre d'entrepreneurs**, jeunes ou d'âge « mur », en quête de sens pour leur engagement professionnel et qui sollicitent les grands réseaux de l'ESS pour un appui ante-crédation
- Un renouvellement des entreprises sociales par **des initiatives non inscrites dans l'ESS**
- Une prise de conscience des acteurs de l'entrepreneuriat social sur la **nécessité de changer d'échelle...**
- ... et à leur **travail dans ce sens** (développement de l'AVISE, création du Mouvement des Entrepreneurs Sociaux, professionnalisation du secteur, outillage méthodologique, développement des aides publiques, sensibilisation des élus et du grand public...)
- La **structuration de groupes d'entreprises sociales**, appelés parfois « ensembliers », qui mixent les statuts juridiques, les ressources et les partenaires, pour impacter plus fortement les problématiques auxquelles ils s'adressent.
- **Des créations par duplication d'entreprises existantes** ou en appui sur elles (Permet une sécurisation financière des initiatives individuelles)...
- ... ou **ex-nihilo pour explorer de nouveaux besoins liés à une société multiculturelle**
- Un **intérêt croissant des grandes entreprises** pour cette forme d'initiative socio-économique (engagement RSE, création de nombreuses fondations dédiées, passation de marchés ou co-traitances plus nombreuses, créations de filiales en entreprise d'insertion ou adaptée, co-entreprises avec des entreprises sociales) – avec les soupçons ou défiances que suscite cet intérêt...

Le secteur est estimé être « **en bas de la courbe de vie** » !

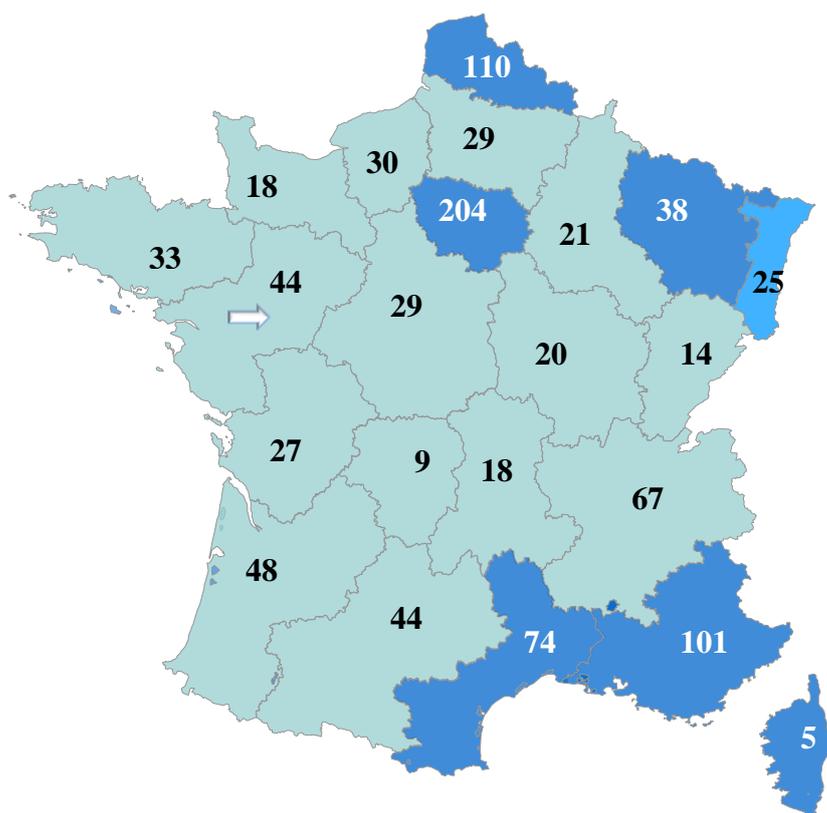
Il convient donc de **créer les conditions d'émergence d'entreprises sociales** (chap. 5).

Pour assurer une égalité d'accès des personnes fragiles à une insertion sociale et professionnelle, nous estimons **qu'il serait nécessaire de créer 21 500 entreprises sociales** (dont 450 SIAE, 5 000 Scop et coopératives, 16 000 associations), pour que chaque région atteigne le taux de couverture moyen national de 2008.

2. Aux sources de la création d'entreprises sociales

2.1. Localisation des besoins sociaux

Une région dense en RMI présente un potentiel de création de structures d'insertion, ainsi que de social business.



Le revenu minimum d'insertion en 2008.

Classement des régions par densité de bénéficiaires du RMI en 2008:

On compte en moyenne 31 RMIstes pour 100 demandeurs d'emploi en France métropolitaine en 2008.

Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C de référence en 2005 et 2008.

● : Région à forte densité (taux > 32 %)

● : Région à densité moyenne (taux = 29-32 %)

● : Région à densité faible (taux < 29 %)

33 : Nombre de bénéficiaires du RMI dans la région (en milliers).

Evolution du nombre de bénéficiaire de RMI entre 2005 et 2008:

↘ : Diminution du nombre de bénéficiaires du RMI dans toute la France durant la période 2005-2008, sauf dans la région Pays de la Loire.

Source : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr>²

- Le nombre de bénéficiaires du RMI diminue de 127 093 entre 2005 et décembre 2008. Il est à cette date de 1 077 392.
- Les régions les plus touchées par le RMI (en nombre total) sont le Languedoc-Roussillon, la Corse, le Nord-Pas-de-Calais, PACA et l'Ile-de-France.
- Une région se situe dans la moyenne nationale de densité des bénéficiaires du RMI parmi la population des demandeurs d'emploi (Alsace) ; 15 sont au dessous et 6, au dessus.

² Pour tout le document : voir les sources détaillées en annexe.

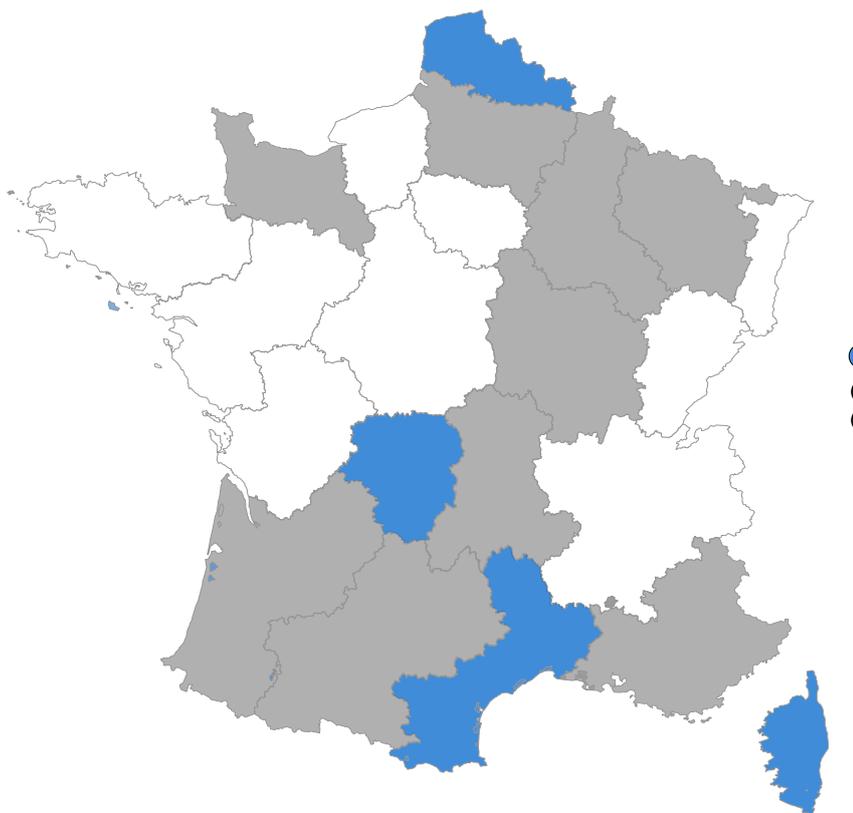
Les social business et certaines SIAE, peuvent cibler les bénéficiaires des minima sociaux.

Part des minima sociaux dans le revenu disponible des ménages par région en 2004.

Les deux départements de la Corse ont été regroupés.

- : Régions prioritaires (> 1,8%)
- : Régions moyennes (1,4% à 1,8%)
- : Régions peu prioritaires (< 1,4%)

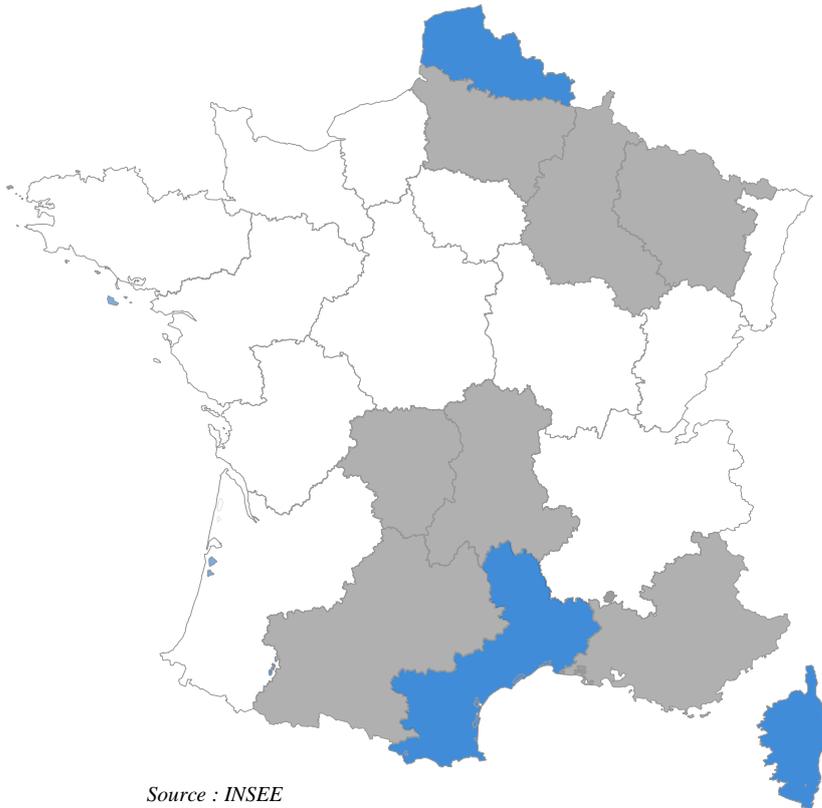
Moyenne Française : 1,3%



Source : revenus disponibles localisés 2004, Insee-DGI.

- Les régions prioritaires pour cibler les bénéficiaires des minima sociaux sont le Nord-Pas-de-Calais, la Corse, le Languedoc Roussillon, le Limousin et la Corse.
- La redistribution des revenus s'effectue par les impôts et les prestations sociales. Seuls les impôts directs et les prestations sociales versées en espèces qui ne relèvent pas de dispositions locales, sont appréhendés ici.
- Les prestations sociales ne représentent que 1,3 % du revenu disponible moyen des ménages en 2004. Cependant, pour les ménages sous le seuil de pauvreté, c'est un tiers du revenu disponible qui dépend de ces prestations. Elles permettent ainsi de réduire le taux de pauvreté – et son intensité.
- De fait, les départements les plus pauvres sont souvent ceux où, rapporté à la population aux âges actifs, le nombre de bénéficiaires du RMI est le plus élevé : dans les Bouches-du-Rhône la classe d'âge des 20-59 ans comprend 7 % d'allocataires du RMI. Les départements ruraux font exception à cette règle.
- Dans la Creuse, malgré un taux de pauvreté élevé, moins de 3 % des personnes aux âges actifs bénéficient du RMI. À taux de pauvreté identique, la proportion des bénéficiaires est plus élevée dans les départements où se situent les plus grandes agglomérations, signalant la présence d'actifs en situation précaire.

Une région dense en personnes pauvres et en inégalités de revenus présente un potentiel de création d'entreprises sociales.



Source : INSEE

selon la définition de la pauvreté utilisée.

La pauvreté en France en 2007.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à 50% du revenu médian français, soit 908 euros par mois en 2007.

- : Fort taux (14,6 à 18,8%)
- : Taux moyen (14,6 à 11,7%)
- : Faible taux (11,7 à 5,7%)

- Les régions prioritaires pour lutter contre la pauvreté sont le Nord-Pas-de-Calais, la Corse et le Languedoc-Roussillon.

- En France, un individu peut être considéré comme "pauvre" quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 757 ou 908 euros (chiffres de 2007) selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian). Le revenu pris en compte est le revenu dit "disponible" : après impôts et prestations sociales.

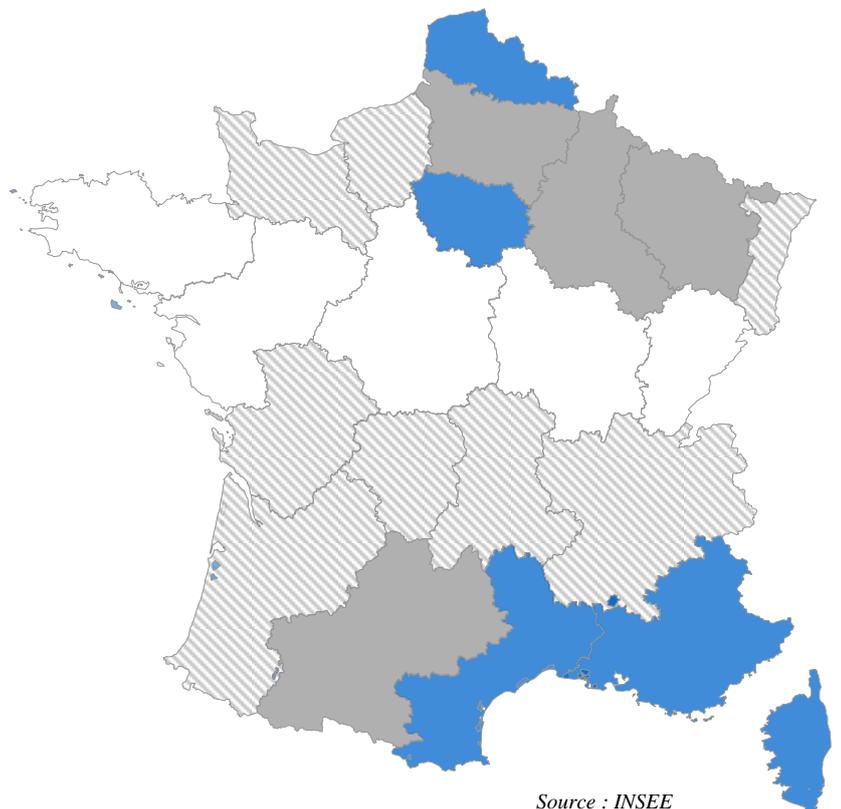
- La France comptait entre 4,2 et 8 millions de personnes pauvres en 2007,

Les inégalités par région en 2008.

Le classement se fait avec le rapport inter décile entre le niveau de vie plancher des 10 % d'individus les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres.

- : Fortes (entre 6 et 7,2)
- : Importantes (entre 5 et 6)
- ▨ : Moyennes (entre 4,5 et 5)
- : Faibles (entre 4 et 4,5)

- En dépit du ralentissement de la croissance depuis les années 1970, la France continue à s'enrichir. Le revenu médian augmente et donc avec lui le seuil de pauvreté. Entre 1970 et 2007, ce seuil a quasiment doublé en euros constants (c'est-à-dire une fois que l'on a retiré l'inflation). Le seuil à 50 % est passé de 395 à 757 €. Les pauvres d'aujourd'hui sont beaucoup plus riches que ceux d'hier, mais ils ne vivent pas dans la

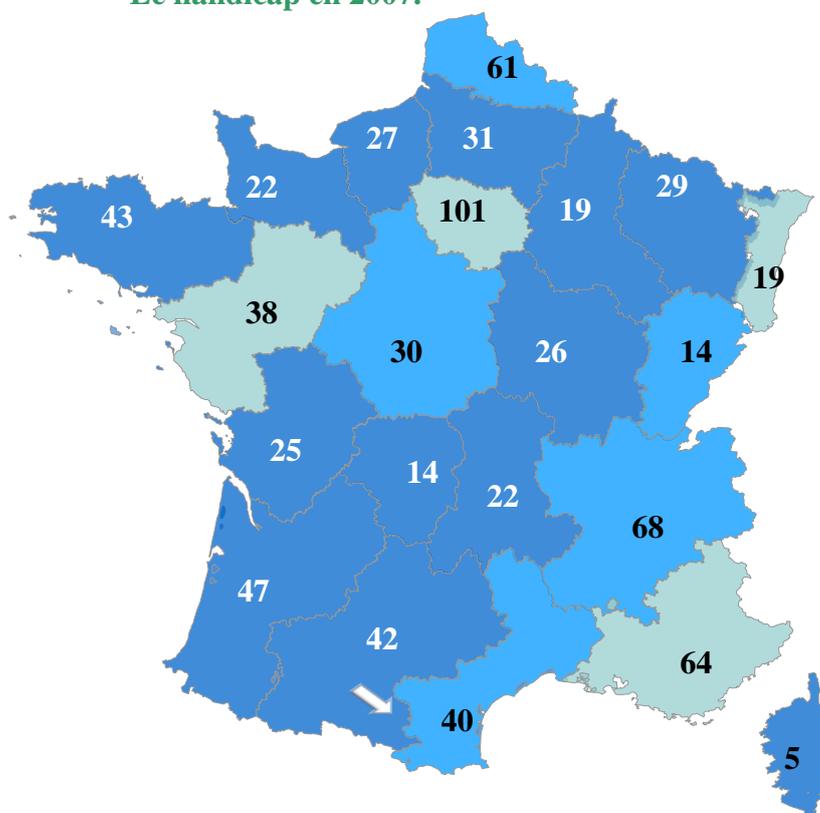


Source : INSEE

même société : les besoins ne sont plus les mêmes non plus.

Une région dense en personnes handicapées présente un potentiel de création d'entreprises adaptées (EA) ainsi que de social business.

Le handicap en 2007.



Classement des régions par densité de bénéficiaires de l'allocation adultes handicapés :

On compte 24 bénéficiaires de l'AAH pour 100 000 demandeurs d'emploi en 2007.

Note : demandeurs d'emploi de références = 2005 et 2007.

- : Région à haute densité (> 25%)
- : Région à densité moyenne (23– 25%)
- : Région à basse densité (< 23%)

33 : Nombre de bénéficiaires d'AAH dans la région (en milliers).

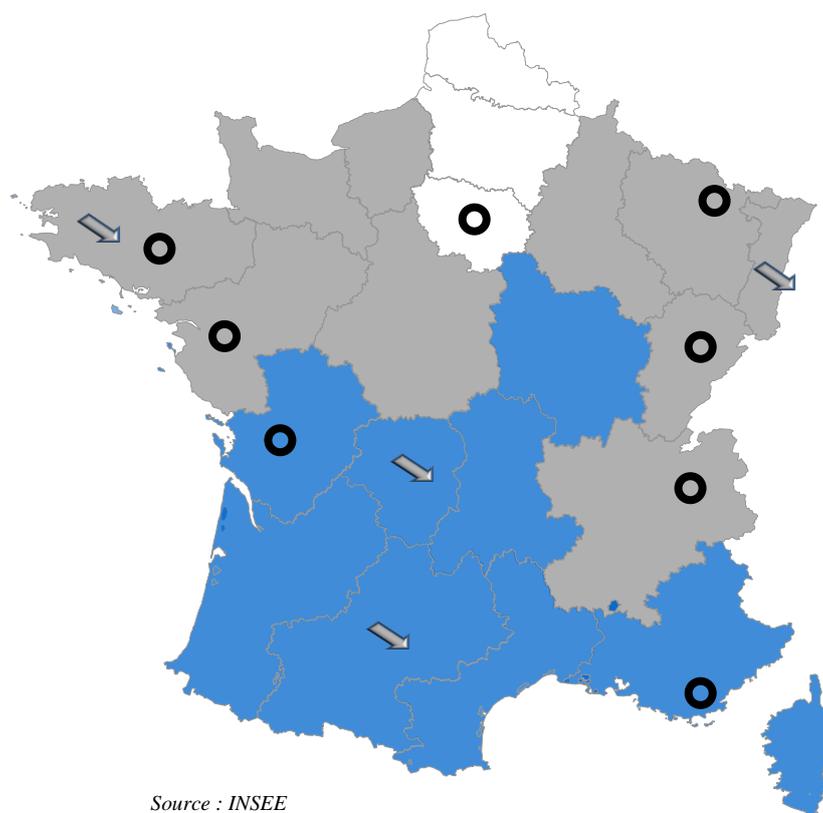
Evolution du Taux de bénéficiaire de l'AAH entre 2005 et 2007:

↗ : Potentiel en augmentation du fait d'une évolution du taux de bénéficiaires de l'AAH dans l'ensemble de la France sauf dans la région Midi-Pyrénées.

Sources : CNAF et MSA

- Le taux des bénéficiaires de l'AAH reste particulièrement inquiétant dans : Limousin, Corse, Bourgogne, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Picardie parmi 13 régions à fortes densités.
- Le nombre des bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) augmente en France entre 2005 et 2007 de 11 573 personnes. Il est à cette date de 785 783.
- Le nombre des bénéficiaires le plus élevé se trouve par ordre décroissant : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais et Aquitaine.
- Les handicapés sont deux fois plus touchés que la moyenne nationale par le chômage, avec un taux de 17 %. C'est la population la plus exposée.

Une région à forte concentration de personnes âgées et/ou dépendantes sera propice au développement d'entreprises de services aux personnes et de social business.



Source : INSEE

Personnes âgées en France en 2007.

Répartition des personnes âgées de 60 à 74 ans, en % de la population totale.

- : Régions à forte concentration (>14%)
- : Concentration moyenne (13-14%)
- : Région à faible concentration (<13%)

Moyenne nationale : 13,77%.

La population totale en 2007 de la France métropolitaine est de 61 771 000 habitants.

- : Régions à fort potentiel d'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2020.

Evolution du nombre des personnes âgées dans la population total entre 2005 et 2007:

↘ : Diminution du nombre de personnes âgées dans la population totale sur la période 2005-2008 et augmentation dans les régions sans flèche.

- Par ordre décroissant les régions présentant le plus haut taux de personnes âgées sont : Corse, Limousin, Auvergne, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon sur 9 régions prioritaires.
- La région PACA et la région Poitou Charente sont les deux seules régions cumulant une forte concentration et un fort potentiel d'augmentation des personnes âgées dépendantes.
- Par ordre décroissant les régions présentant le plus de personnes âgées en 2007 sont : Ile de France, Rhône Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne.
- Est considérée comme dépendante une personne qui a besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, faire sa cuisine...).
- Avec l'accroissement inéluctable du nombre de personnes âgées, le nombre de personnes dépendantes va lui aussi augmenter devenant un véritable enjeu socio-économique.

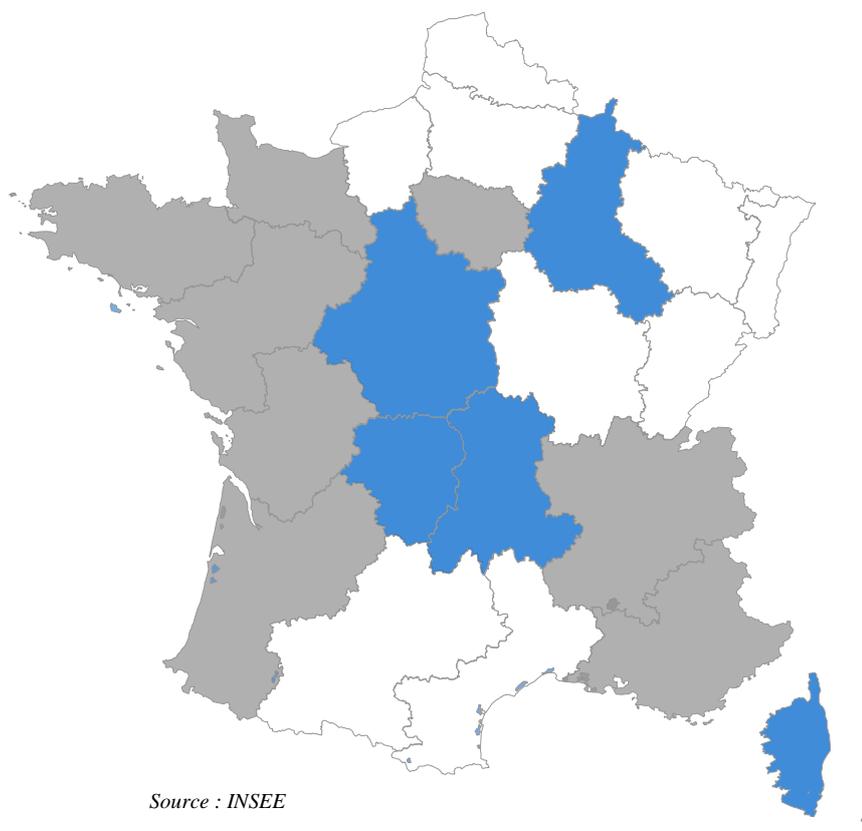
L'entreprise sociale peut contribuer à réguler les tensions sur le marché du travail.

Les tensions sur le marché du travail par région au premier trimestre 2009.

Indicateur de tension sur le marché du travail. Il rapporte les offres d'emploi aux demandes d'emploi recueillies par Pôle emploi avec correction des variations saisonnières.

Les tensions sont :

- : Fortes = 0,535 à 0,803
- : Modérées = 0,463 à 0,535
- : Faibles = 0,351 à 0,463



Source : INSEE

- Les régions les plus en tension durant le premier trimestre 2009 sont la Champagne Ardennes, le Centre, le Limousin, la Corse et l'Auvergne.
- La forte baisse des tensions sur le marché du travail (difficultés des entreprises à recruter) entre les premiers trimestres 2008 et 2009 s'observe dans toutes les régions. Les baisses les plus importantes sont observées, par ordre décroissant (de -50 % à -33 %), en Franche-Comté, l'Alsace, l'Île-de-France, la Haute Normandie, le Rhône-Alpes, la Bourgogne, le Pays de la Loire, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais (des régions de tradition industrielle le plus souvent).³

Champ : France métropolitaine pour les 73 familles professionnelles retenues.⁴

³ Voir en complément en annexe 1 : *Les métiers qui recruteront en 2015.*

⁴ <http://www.travail.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Métiers et qualifications)

Les régions qui ont un taux de demandeurs d'emploi jeunes et âgés élevé, présentent un potentiel de création de structures d'insertion, ainsi que de social business.

Chômage des moins de 25 ans en 2008.

Classement des régions par taux : nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sur l'ensemble des demandeurs d'emploi :

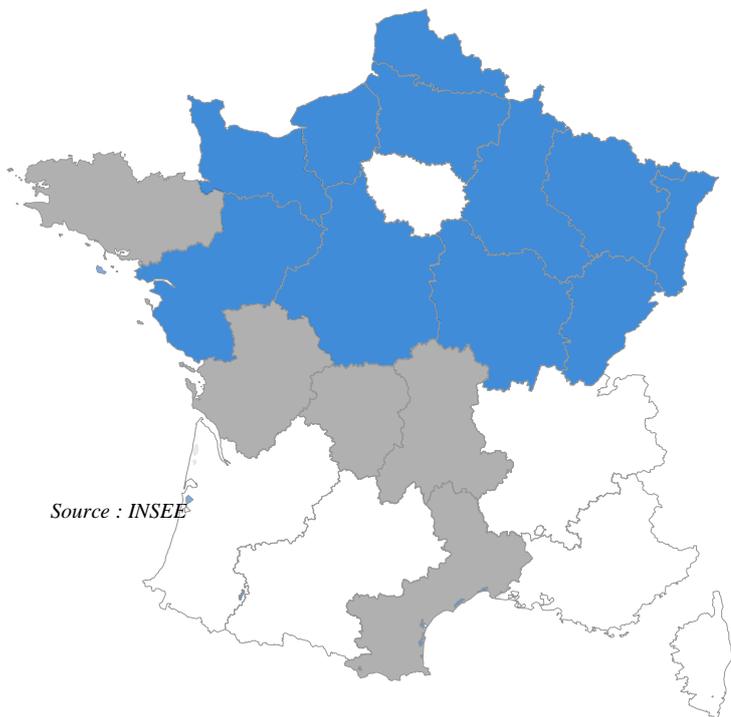
Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C (-25 ans) de références = 2005 et 2008.

- : Régions à fort taux (> 19,5%)
 - : Régions à taux moyen (18-19,5%)
 - : Régions à faible taux (<18%)
- Moyenne nationale 18,5%.

Evolution du taux entre 2005 et 2008:

↗ : Augmentation dans toutes les régions.

- Par ordre décroissant les régions présentant le plus haut taux de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont : Nord-Pas-de-Calais, Haute Normandie, Picardie, Basse Normandie, Lorraine, sur 11 régions prioritaires.
- Les régions ayant le plus de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sont : L'Ile de France, Rhône Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire.



Source : INSEE

Chômage des plus de 50 ans en 2008.

Classement des régions par taux : nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sur l'ensemble des demandeurs d'emploi :

Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C (+50) de références = 2005 et 2008.

- : Régions à fort taux (> 16%)
 - : Régions à taux moyen (15- 16%)
 - : Régions à faible taux (<15%)
- Moyenne nationale 15,4%.

• Par ordre décroissant les régions présentant le plus haut taux de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont : Ile de France, Limousin, Bourgogne, PACA, Poitou Charente.

• La région Bourgogne est la seule région qui cumule un fort taux de demandeurs d'emploi dans les deux catégories (-25 et +50 ans).

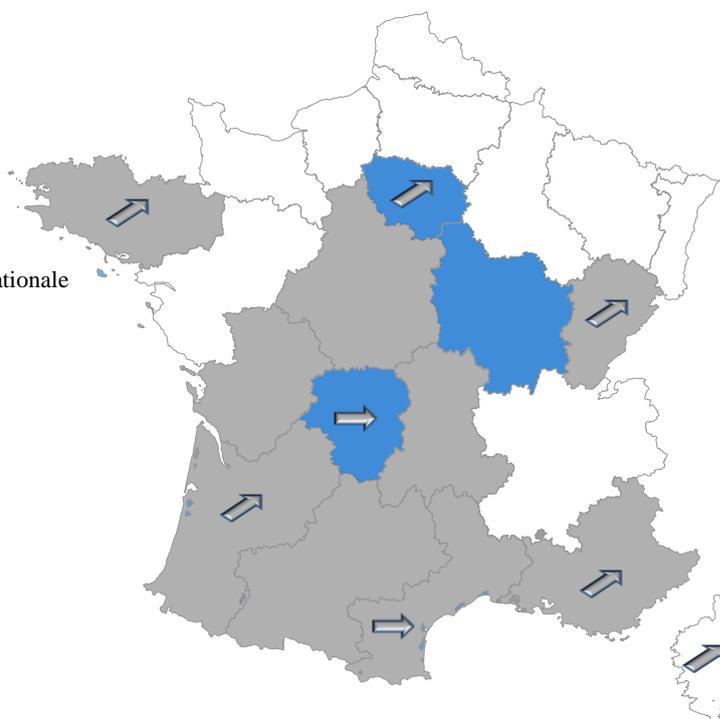
• Les régions ayant le plus de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont : L'Ile de France, Rhône Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire.

Evolution du taux entre 2005 et 2008:

↘ : Diminution du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans dans toutes les régions où il n'y a pas de flèches.

↗ : Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50ans

→ : Stagnation du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50ans.



Source : INSEE

2.2. Secteurs porteurs pour les entreprises sociales et conditions d'accès

Enjeux et conditions d'accès à de nouveaux marchés

L'ESS défriche souvent de nouveaux territoires de l'économie, que les grands groupes traditionnels exploitent ensuite à leur profit. **Pour être efficaces à long terme**, il conviendrait de **susciter l'émergence des projets**, et de bâtir une politique générale incitative :

Construire des stratégies sectorielles de qualité, avec les partenaires concernés (filiales)

<i>Pour exemples :</i>	Secteur	/	partenaire clé
	Intérêt général	/	puissance publique
	Consommation responsable	/	particuliers
	Marché	/	modèle hybrides

- *Ex en UK : le Ministère de la santé a créé un fond d'investissement (£ 100M) + une entreprise sociale (Unit) + études de cas et autres ressources, pour le développement de services dans ce secteur*
- *Ex en France : Ashoka travaille avec la Direction de la modernisation de l'Etat pour réduire les coûts des services de l'Etat*
- **Cibler des secteurs ou des activités :**
 - **Intensifs en main d'œuvre** / peu intensifs en capital
 - Comprenant une **dimension de confiance** liée au produit lui-même (service aux personnes fragiles) ou au cycle de vie du produit (finance éthique)
 - Fondés sur une **dimension relationnelle forte** (services aux personnes)
 - Caractérisés par l'**éloignement géographique entre les acteurs** (commerce équitable)
 - Ayant une **faible rentabilité au départ** (marchés des déchets)
 - Sur lesquels la **régulation publique n'est plus efficace** (culture).
- **Pour les services publics, sortir du « soit Etat / soit privé ».** Les entreprises sociales constituent la 3^e voie, pour rendre efficaces des services publics locaux où le poids du national est faible. Ceci suppose de vrais partenariats avec les collectivités locales. Mais aussi d'investir la logique de « qualité de service public » pour l'utilisateur : l'entreprise sociale est plus proche de lui et plus rentable pour la collectivité.
- **Travailler le Retour Social sur Investissement :** permettre la créativité dans les partenariats avec le secteur public.

Inciter les entrepreneurs à :

- Passer des **alliances avec des groupes qui vendent leurs activités** (reprise par les salariés, en Scop par exemple)
- **Travailler avec les membres de Réseau Entreprendre®** pour détecter des opportunités
- **Utiliser des innovations technologiques** pour réaliser les prestations différemment (ex : éclairage public basse consommation, solaire, enrobés avec capteurs de CO2...)
Les entreprises sociales sont trop petites **pour financer une R&D, mais des groupements pourraient apparaître** pour la rendre possible
- **Innover dans de nouveaux modèles économiques** alliant performance économique et utilité sociale
- **Privilégier une approche bottom up :** réunir les parties prenantes autour d'une problématique locale, montrer que ça marche ailleurs, acquérir le savoir faire
- Favoriser l'émergence **d'activités duplicables en unités locales**, fédérées en réseau.

Quelques réflexions sur des besoins porteurs à 3/5 ans

Protection de l'environnement et des ressources

La demande est très forte, pour des services et des technologies vertes. L'économie sociale est précurseur sur l'économie verte et plusieurs filières sont bien structurées autour de technologies. Elles créent des emplois pour des personnes fragiles.

Pour autant la croissance des besoins entraîne de fortes attentes en innovation sociale dans ce domaine : appréhension du territoire, implication du collectif, approvisionnements locaux, diminution des coûts énergétiques, habitat collectif, éco-construction...

Besoin de se nourrir sainement

Le besoin de se nourrir plus sainement, la nécessité de raccourcir les circuits d'approvisionnement/distribution, la volonté de mieux répartir la richesse financière au sein des filières, ouvrent la voie à de nombreuses innovations et initiatives.

Même les entreprises sociales déjà acteurs de ce besoin, pourraient gagner à redonner un sens nouveau à leur projet collectif. Faute de se renouveler, de nombreuses coopératives perdent des parts de marché.

- Cantines bio et achats locaux : organiser une offre permettant volumes et régularité. Sensibiliser les élus locaux à ses enjeux
- Circuits-courts : organiser des filières complètes de distribution, production, restauration

Santé et vieillissement de la population

Face enjeux du vieillissement de la population française et à son appauvrissement, le privé lucratif ne répondra plus aux attentes, les associations trop « administrées » n'auront pas la marge de manœuvre pour s'adapter efficacement, le secteur public est en décroissance.

Il y a là un immense potentiel d'innovation, à condition, d'une part de rénover le système d'encadrement public et la priorité des réseaux coordonnateurs portée aux statuts juridiques.

En matière de services aux personnes âgées, les modèles économiques qui donnent confiance sont mal adaptés au profit.

- Comment créer une solvabilité par la mixité des ressources publiques ou mutualisées ?
- Comment s'organiser pour créer des emplois locaux et de qualité pour attirer des talents ?

Efficiences des services publics

La réduction des effectifs publics de l'Etat, conduite de manière purement mathématique (un départ en retraite sur deux) désorganise les équipes et conduit à la dégradation des services rendus au public, tout en les renchérissant (inefficience). Les collectivités locales n'auront pas eu le temps – dans les 3 ans qui viennent, de prendre le relai efficacement.

Il existe donc une fenêtre d'opportunité pour innover et proposer une collaboration public-privé pour réorganiser la proposition de services locaux et efficaces à la population.

- Education et technologies de la communication : éduquer autrement et changer le message sur l'entreprise et l'emploi (éthique de la responsabilité et culture du risque/échec). Le marché existe (cf le succès d'Academia et consorts)
- Culture, patrimoine culturel : de nombreuses initiatives existent, mais l'enjeu consiste à solvabiliser le secteur
- Energies renouvelables : la diminution des diverses subventions au client final entraînera une diminution des coûts d'investissement et de la spéculation. Les enjeux porteront alors sur l'entretien et le recyclage des matériels installés, dont l'obsolescence sera plus rapide

- Société multiculturelle : violences, préjugés, dialogue inter-religieux sont autant de problématiques à explorer pour créer des entreprises non marchandes.
- Transports : réduction des kilomètres parcourus, diminution de l’empreinte écologique du fret, offres permettant la mobilité des plus démunis...

Tourisme social et solidaire

Il s’agit, pour de nombreuses Régions, d’un axe prioritaire de développement. Pour autant le tourisme social semble souvent mal en point, malgré un marché en croissance.

- L’innovation sociale permettra-t-elle de se repositionner ?
- Ce savoir-faire français spécifique saura-t-il s’exporter ?

Industrie et services aux entreprises

La création d’emplois de qualité dans les activités inter-industrielles (B2B), passera par une offre de services locaux très professionnels et diversifiés, ainsi que par la création d’alliances entre des acteurs, en France et à l’étranger (à l’échelle des donneurs d’ordres).

- Services d’entretien d’infrastructures, de petites entreprises, d’équipements publics
- BTP : nettoyage de chantiers
- Nouvelles technologies : numérisation des informations
- Fabrication de produits en marques propres (les financements existent).

3. Territoires : facteurs locaux favorables à la création

3.1. Conditions et acteurs des territoires, favorables à la création

De nombreuses collectivités territoriales misent sur l’entreprise sociale pour l’aménagement du territoire (rural et quartiers), et le maintien d’activités sur les territoires délaissés. Cette disposition permet à l’entrepreneur de tester son concept sur un territoire et de prouver qu’il est faisable, concret, porteur d’un impact fort pour le territoire, avant de la développer ou de le dupliquer.

Les **facteurs locaux** qui influenceront le plus fortement l’émergence de nouveaux projets d’entreprises sociales sur les territoires sont les suivants :

- **Présence d’une mentalité collective des citoyens** et d’une culture d’engagement pour l’intérêt général : l’appartenance des citoyens à un mouvement associatif permet confiance et rapidité. *Ex : Trentino (It) où 95% de la population est membre d’une association ou d’une coopérative. Le territoire est donc fertile en créations de coopératives dans tous secteurs.*
- **Capacité entrepreneuriale des territoires**
- **Soutien politique** : favorable s’il permet la mise en place coordonnée d’une ingénierie amont pensée sur le long terme (ex : Languedoc-Roussillon), une offre d’infrastructures et le renforcement des partenariats locaux entre les institutions et les réseaux de l’ESS (Ex : Pays basque Espagnol avec Mondragon).

Cependant, les élus considèrent souvent l’ESS comme réparatrice, plutôt que créatrice. En outre, la professionnalisation des acheteurs publics, ainsi que la réforme de la fiscalité locale, ont pour conséquence que le « social » n’est plus un critère de choix pour travailler avec une entreprise sociale !

Celle-ci doit donc viser une prestation de haut niveau selon les critères classiques.

- **Masse critique d'acteurs de la création** (CCI, structures d'appui à la création, incubateurs, universités, société civile) : organiser la synergie à partir des savoir-faire forts de chaque acteur permet de créer des connexions et de susciter des projets plus ambitieux
 - **Ouverture des milieux économiques classiques** à une dynamique de développement du territoire, incluant les entreprises sociales
 - Présence de **leaders d'opinion**, relayant une dynamique de développement
 - Capacité à créer des **activités dont l'ancrage est local** (nécessité d'une demande locale suffisante) et compatibles avec les futurs salariés
 - Capacité du territoire à trouver des **financements exogènes** (appels à projets français ou européens...)
 - Existence de **moyens mutualisés** pour un appui concret (locaux...)
 - Offre de **locaux adaptés**
 - Offre de **transport en commun/solutions de mobilité** (sinon, offre de logements proches des zones d'activités)
- ➔ Focaliser les énergies sur des « territoires solidaires prioritaires », à l'instar de la stratégie des acteurs du commerce équitable (cf leurs « territoires du commerce équitable »).

Pour les entreprises liées à l'insertion des personnes fragiles, il convient de distinguer les « bassins d'emploi », où existent des chômeurs et de la pauvreté (souvent en zone rurale ou périurbaine) et les « bassins d'activité » où se situent les activités économiques (proche des villes).

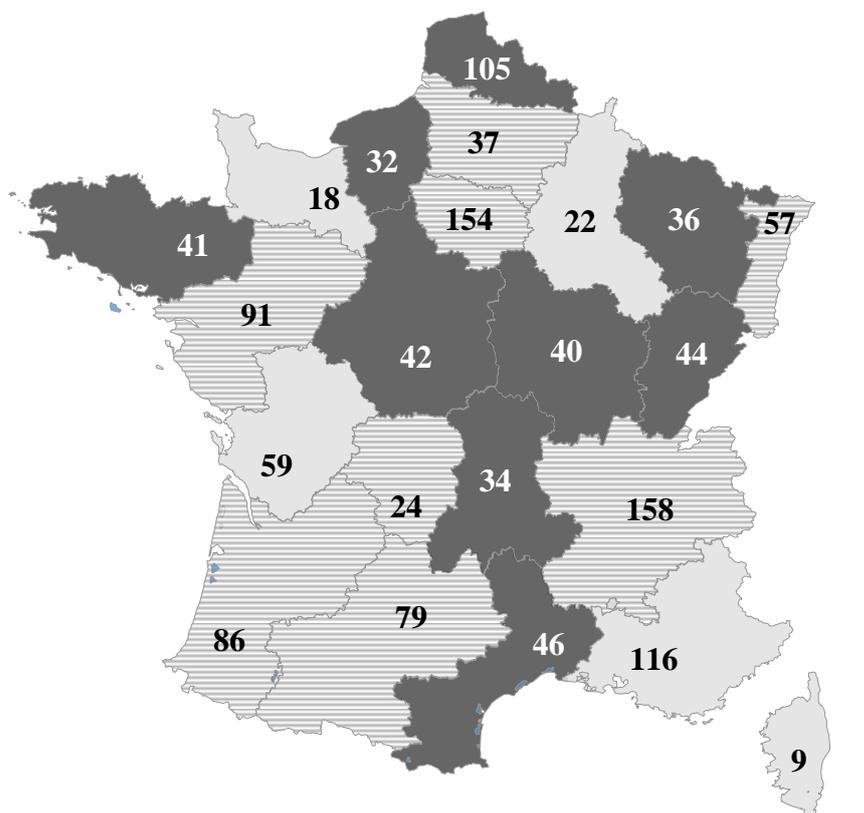
- Les créateurs sur les bassins d'emploi, créent de petites entreprises, fragiles
- Les entreprises créées sur les bassins d'activités risquent, elles, une pénurie de main d'œuvre (difficulté de mobilité).

Parmi les **acteurs locaux** influents pour la création d'entreprises sociales, on peut distinguer :

- Les **fonds de confiance** régionaux implantés en Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Limousin, Aquitaine, Alsace, IDF
- Les **Fabriques à Initiatives**, animées par l'AVISE, en Languedoc-Roussillon, Rhône-alpes, Sud Seine et Marne, à Bordeaux et Rouen.
- Un **pôle régional d'innovation sociale** (PRIS) en Languedoc-Roussillon. Il comprend une école de l'entrepreneuriat social, un incubateur d'entreprises sociales : Alter'Incub, une pépinière d'entreprises sociales, une SCIC dédiée au portage et à la duplication d'entreprises sociales : Replic, une politique régionale inspiratrice et dotée de financements dédiés.
- Un **projet de pôle de compétitivité** d'entreprises sociales, en Rhône-Alpes.
- Le rôle des **agents de développement économique**, les Pays, les PNR : ils sont au plus près du terrain et conduisent des actions très diverses. Ils sont en mesure de conduire un travail de repérage des besoins à résoudre, à partir d'un cahier des charges opérationnel.

3.2. Situation des territoires

La présence d'une UREI et son taux d'adhésion, renseignent sur la dynamique locale d'accompagnement.



Présence d'un réseau d'accompagnement des EI et ETTI en 2008.

Implantation des structures et représentativité:

Le taux d'adhésion moyen est de 46,8 %. Chaque structure régionale a 28 EI et ETTI adhérentes en moyenne.

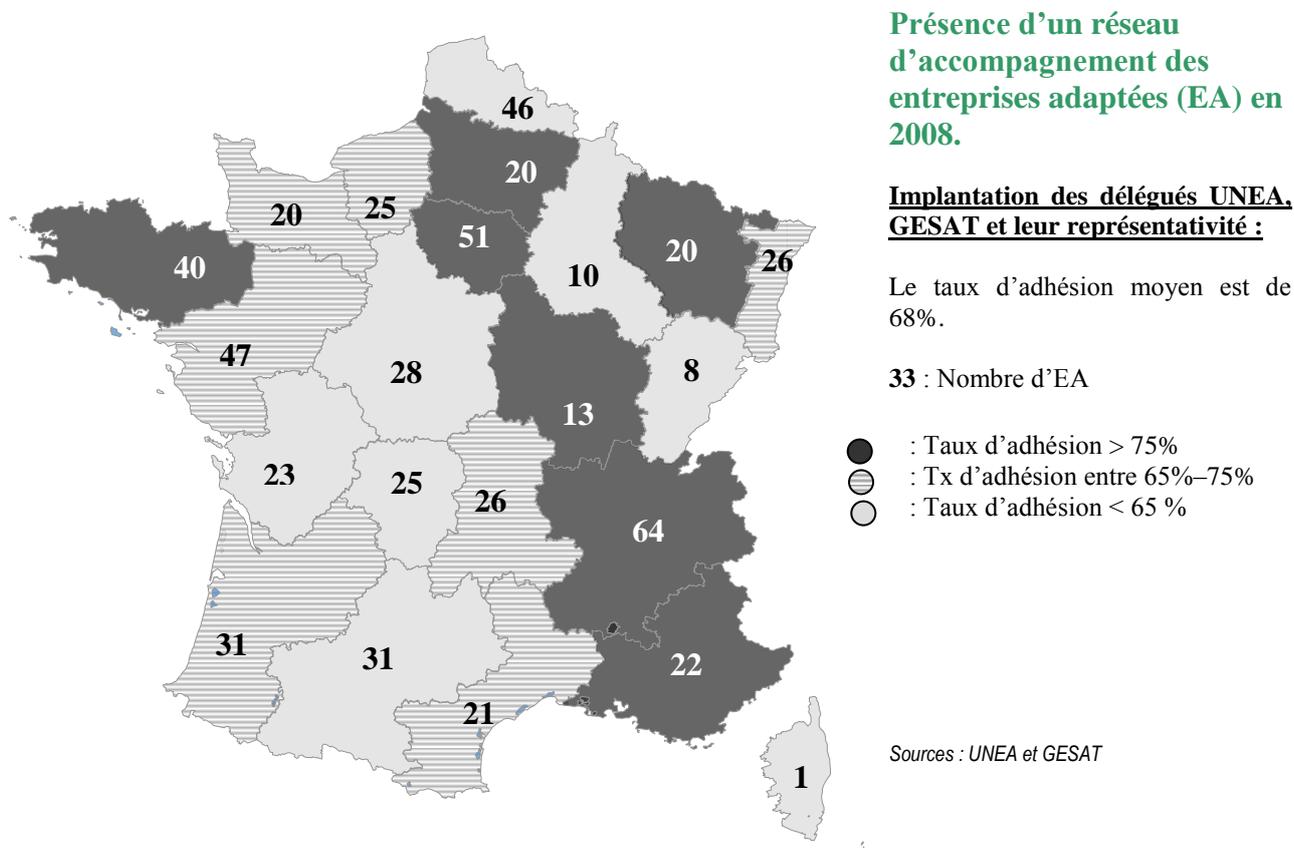
- : Taux d'adhésion > 50%
- ◐ : Taux d'adhésion entre 39% - 50%
- : Taux d'adhésion < 39%

33 : Nombre de structures (EI, ETTI).

Source : CNEI

- Les UREI les plus dynamiques de ce point de vue, sont : Languedoc Roussillon, Auvergne, Centre, Bourgogne, Bretagne, Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine et Franche Comté.
- Rhône-Alpes est la seconde région de France par la taille de son parc d'EI et d'ETTI. 65 d'entre elles n'ont pas adhéré à son UREI. Cette dernière a un taux d'adhésion inférieur à 50 %. Néanmoins elle reste la plus grosse structure du CNEI.
- Trois régions ne disposent d'aucune structure fédératrice des EI et ETTI.

La présence de l'UNEA et du GESAT et leurs taux d'adhésions, renseignent sur la dynamique locale d'accompagnement.



- Selon l'UNEA, il y a 598 EA en France métropolitaine. Pour différentes raisons, elle ne recherche pas l'adhésion de l'ensemble des EA mais elle a vocation à les représenter toutes. Le taux d'adhésion moyen est de 68%.

- Il y a 16 délégués régionaux de l'UNEA ; 6 régions n'en ont pas.

La présence d'une URSCOP renseigne sur la dynamique locale d'accompagnement de ce type d'entreprise sociale.

Le réseau de la CGSCOP en 2008.

2.1.1

Implantation des unions régionales des sociétés coopératives de production (URSCOP) :

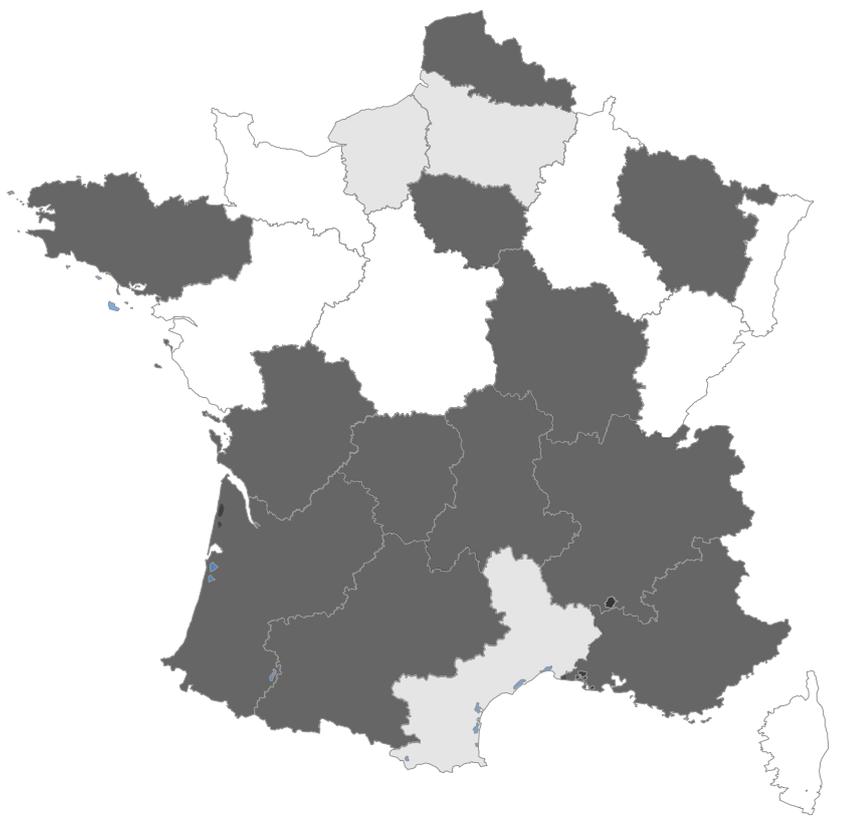
● : Régions avec implantation d'URSCOP.

○ : Régions avec implantation d'antenne URSCOP.

○ : Régions sans implantation d'antenne URSCOP.

2.1.2 Le taux d'adhésion moyen national est d'environ 98%.

2.1.3



Source : CGSCOP

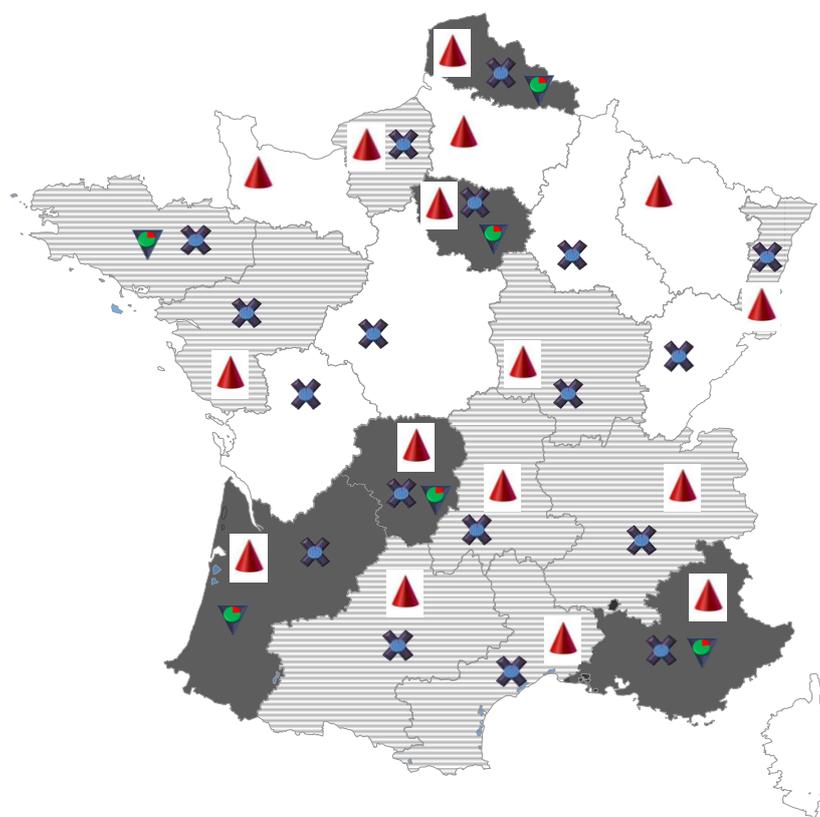
- Les URSCOP les mieux structurées pour accompagner les créateurs sont : Rhône-Alpes, PACA, Bretagne, Ile-de-France sur un potentiel de 12 régions.

- Il y a 2 380 SCOP en France métropolitaine. Seules 50 d'entre elles ne sont pas affiliées à une URSCOP. Le centre de documentation de la CGSCOP n'a pu fournir leur implantation.

- Notons le cas particulier de l'URSCOP « Ile-de-France, Centre Orléanais, Haute-Normandie, Dom-Tom ». Cette URSCOP regroupe l'un des plus gros parcs d'adhérents de France métropolitaine ainsi que deux des plus petits.

Elle est implantée en Ile de France (Hauts-de-Seine). Elle possède également une antenne en Haute-Normandie (Seine-Maritime). Par contre, elle n'a pas d'implantation dans la région Centre, ni dans les DOM-TOM et répond aux sollicitations de ses adhérents au cas par cas.

Les politiques publiques influent sur la création d'entreprises.



Les soutiens financiers et politiques pour la création d'entreprises sociales.

- ▲ - Aides financières
- ✕ - Elu et service ESS régionaux
- ▼ - Fond de confiance régionaux

- : Régions ayant les trois soutiens.
- : Région ayant deux soutiens.
- : Régions ayant un ou zéro soutien.

Source : www.cdurable.info et www.essenregion.org

- Les dernières élections locales semblent marquer une permanence, voire une progression du nombre d'élus ESS, mais il est encore un peu tôt pour parler de développement. C'est d'autant plus difficile à déterminer que les intitulés des délégations ne sont pas toujours claires ou que l'ESS est associée à d'autres thématiques (coopération décentralisée, commerce équitable ou insertion....).

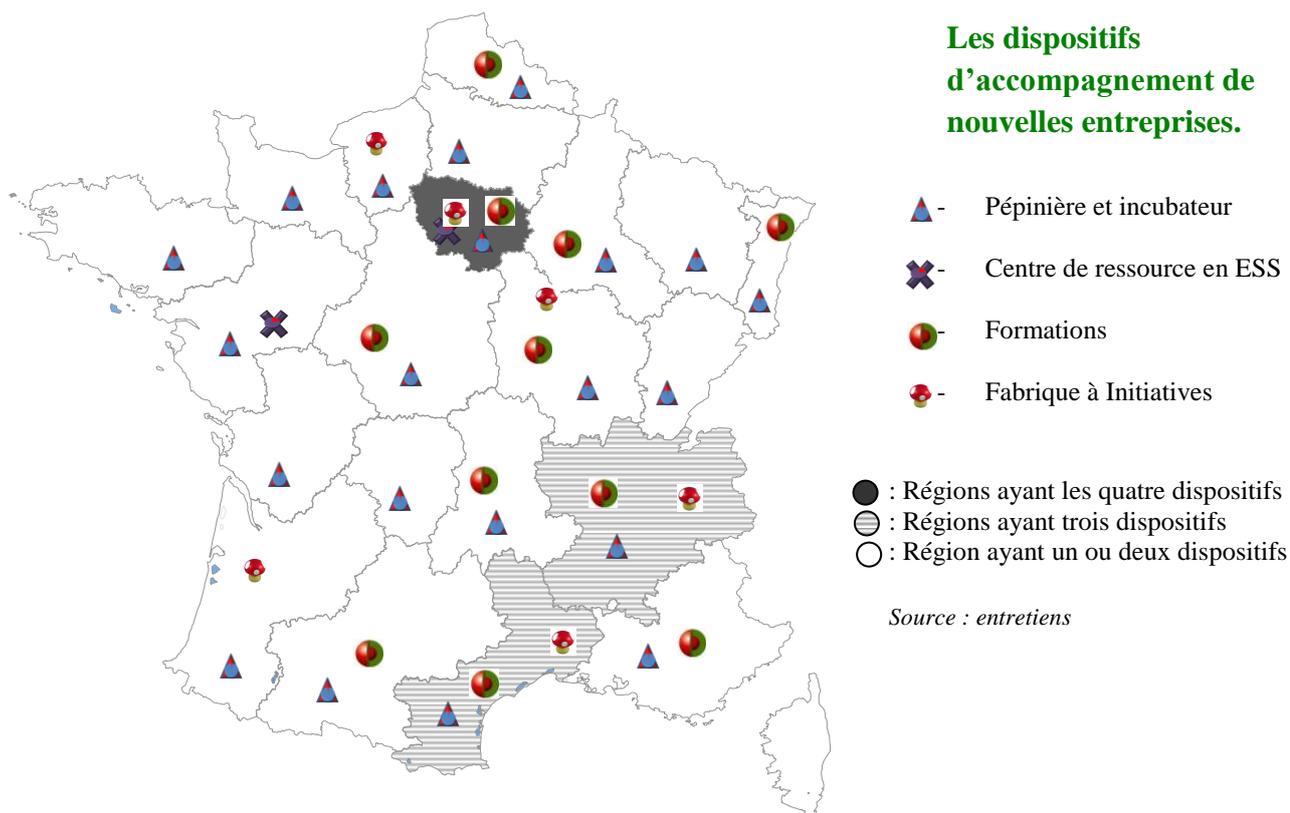
- Les régions les plus favorables à la création d'entreprises sociales sont : Ile de France, Paca, Aquitaine, Limousin, Nord-Pas-de-Calais.

- Natures des aides financières (liste non exhaustive) :

- Subventions,
- fonds de garantie d'emprunt bancaire,
- fonds d'amorçage associatif,
- fonds de contrat d'apport associatif,
- fonds régional d'investissement solidaire,
- aide à la restructuration du besoin en fonds de roulement pour les SIAE et les SCOP...

L'existence de dispositifs d'accompagnement incite à passer à l'acte

Les dispositifs d'accompagnement de nouvelles entreprises.



L'existence de zones franches urbaines est favorable à la création d'entreprises sociales par ou pour les habitants des quartiers.

Zones franches urbaines.

- (bleu) : Régions ≥ 6 ZFU
- (gris) : Régions avec 4 - 5 ZFU
- (blanc) : Régions avec < 4 ZFU

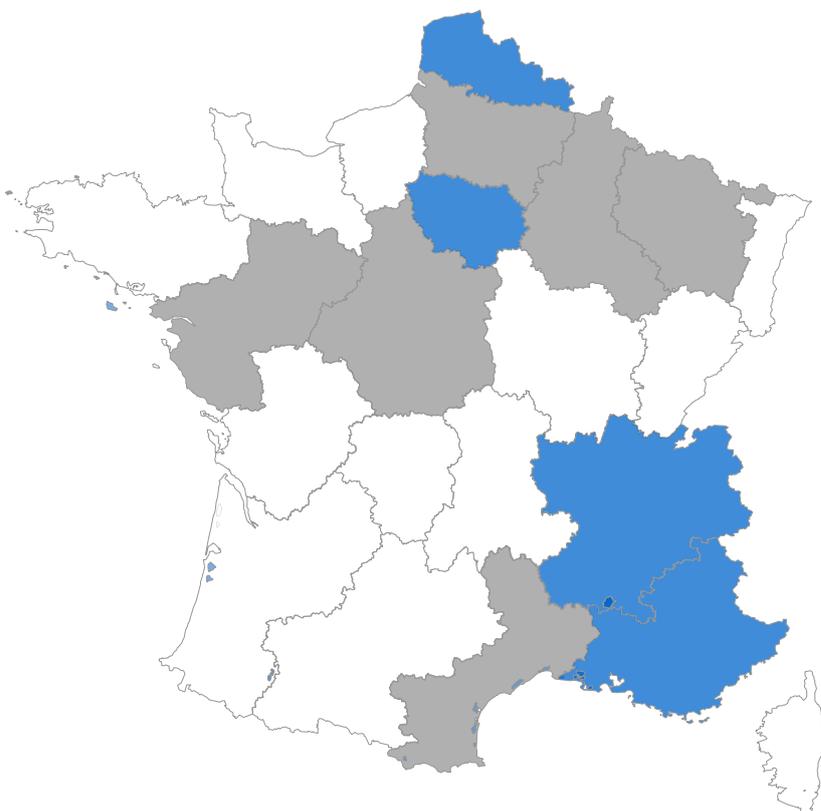
Nous incluons ici les 3 générations de ZFU : 1996, 2004, 2006.

Les régions les plus favorables à la création dans les quartiers sont : PACA, Ile-de-France, Rhône Alpes et Nord-Pas-de-Calais.

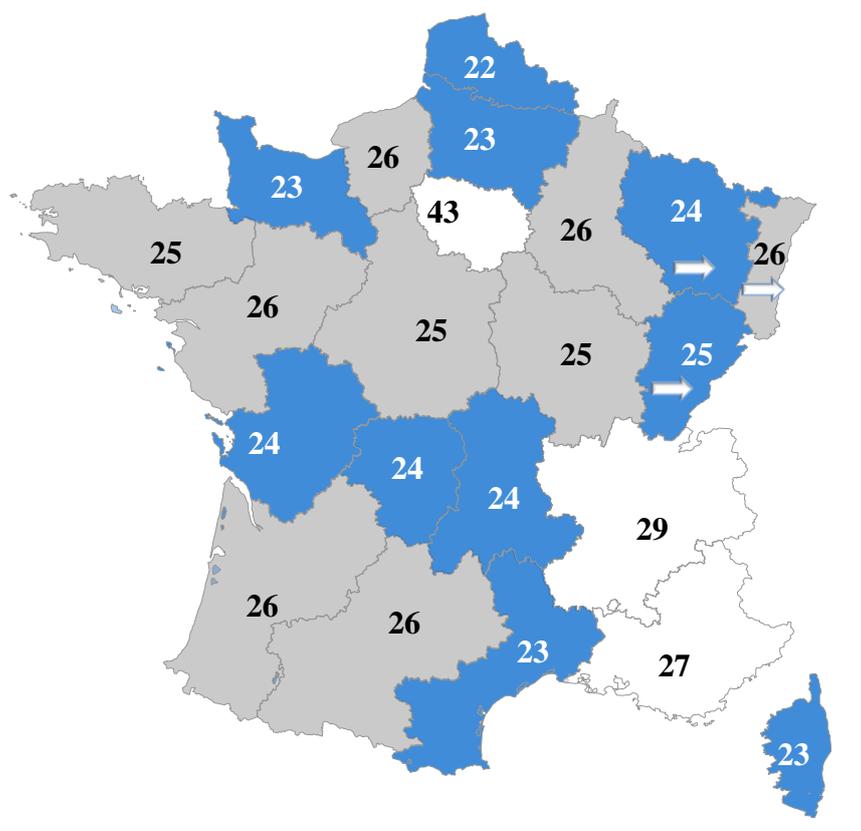
Les ZFU ont été conçues sur la base de critères objectifs, à savoir:

- Une population supérieure à 10 000 hab
- Un taux de chômage supérieur de 25% à la moyenne nationale
- Une proportion de jeunes supérieure à 36% de la population
- Une proportion de personnes de plus de 15 ans non diplômées supérieure à la moyenne nationale (29%)

Un potentiel fiscal de moins de 580€ par hab.



La richesse d'un territoire influe sur la propension à créer des entreprises



Source : INSEE

PIB par habitant en 2006.

Classement des régions par potentiel de création d'entreprises.

En dessous d'un PIB de 27 415 € par personne, les salariés ont tendance à créer*.

33 : PIB par habitant en millier (€).

- : Région à haut potentiel (<25500 €)
- : Potentiel moyen (25500-27 500)
- : Région à faible potentiel (> 27 500)

Evolution du potentiel de passage à l'acte de création d'entreprise :

➡ : Stagnation du fait d'un PIB par habitant stable (à +/- 3% près) durant la période 2005-2006.

➤ : Diminution dans le reste de la France du fait d'une augmentation du PIB par habitant d'au moins 3 % durant la période 2005-2006.

* Le Global Entrepreneurship Monitor a pour mission d'étudier l'activité entrepreneuriale de différents pays. Il étudie de façon systématique les liens entre l'entrepreneuriat et la croissance économique. Entre autres choses, il montre que plus un employé a des opportunités en temps que salarié, moins il a d'intérêt à franchir le cap de la création d'entreprise. Le GEM présente ce cap sous forme de seuil monétaire. En France, il est en 2006 de 27 415 € de PIB par habitant. En dessous de ce seuil le salarié a tendance à devenir entrepreneur.

- En 2006, les régions présentant le plus haut potentiel en terme de passage à l'acte de création d'entreprise sont, par ordre décroissant, Poitou-Charentes, Corse, Auvergne, Franche Comté, Basse-Normandie, Limousin, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Languedoc-Roussillon.
- En 2006, le PIB par habitant en France métropolitaine est de 28 721 €. Il a augmenté de 3,7 % en un an.

4. Détection des porteurs de projet

4.1. Profils, viviers et incitations à créer

Qui sont les entrepreneurs sociaux de demain ?

- **Des cadres (cadres entrepreneurs et intrapreneurs) issus de l'économie traditionnelle** qui souffrent au travail et qui ont besoin de perspectives d'avenir, de valoriser leur place dans la société par un engagement dans un projet socialement utile.

Par exemple :

- Les quinquagénaires qui sont remerciés par les grands groupes, s'ils ne sont pas dogmatiques ou désabusés
- Les « mid-age » : en quête de sens, ils maîtrisent des modèles économiques et savent mesurer l'impact de leurs activités (ex : Biocoop)
- Les jeunes : ils ont un idéalisme, du culot et du pragmatisme

Il convient cependant, de

- bien valider leur vision des finalités de l'entreprise sociale
- valider qu'ils maîtrisent l'accès à au moins une des 3 sources de financement de l'entreprise sociale : le capital, les subventions, les prêts.
- **Des cadres des organismes de l'économie sociales et solidaire** souhaitant valoriser leur expérience, lancer un projet testé au sein de leur organisme, ou construire une nouvelle étape de leur carrière.
 - Privilégier ceux qui détiennent une expérience de la gestion d'entreprise.
- **Des organisations à gouvernance collective** (pas individus isolés), conduites par des personnes :
 - Qui valorisent les bénéfices non monétaires (rémunération imitée)
 - Dotées d'une vision, de capacités stratégiques, de pragmatisme, ainsi que de la conviction forte de maximiser l'impact social.

Comment les détecter ?

- Travailler sur le fond : notoriété, image, à grande échelle (national) pour trouver les héros de demain
- Mutualiser/coordonner les réseaux pour capter les bons porteurs, quel que soit le lieux où ils entrent
- Repérer les savoir-être, les transformer en compétences
- Créer des chasseurs de têtes pour entreprises sociales.

Quels sont les viviers de porteurs ?

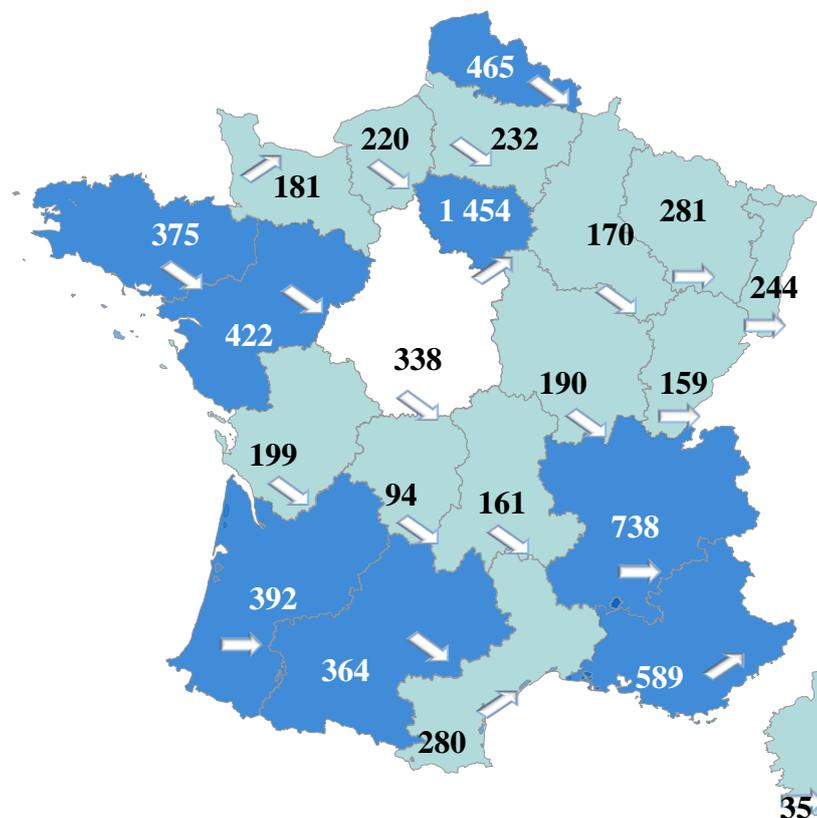
- Au sein des réseaux de chefs d'entreprises et dans les entreprises engagées en RSE
- Les fabriques à Initiatives attireront les candidats
- Dans les formations de dirigeants en ESS
- Dans les cabinets d'out placement et à l'APEC (passer des appels à candidatures).

Quels facteurs favoriseront le passage à l'acte entrepreneurial ?

- **Une communication valorisante et attrayante**
 - Montrer des succès pour **dire « c'est possible »** (*Ex en UK : grand prix sur les « Champions » de l'entrepreneuriat social*)
 - Créer des événements « fun » pour montrer que « réussir », pour nous, signifie gagner 3 fois : argent + plaisir + changer le monde !
 - Communiquer sur les **formations** existantes et les appuis disponibles.
- **Une offre d'accompagnement spécifique**
 - Face à leurs fortes attentes en accompagnement et formation, les envoyer en formations classiques (propriété intellectuelle par le BIC, etc)
 - L'accompagnement dédié leur permettra de manager la complexité relationnelle et économique intrinsèques à l'entreprise sociale.
- **Le foisonnement des modèles économiques** disponibles
 - Leur proposer des projets cohérents avec leur connaissance d'un secteur
 - Rendre visibles des **filières à potentiel**
- La montée en régime réussie de l'entreprise pour **permettre une juste rémunération** du porteur (sinon le porteur risque de se disperser sur activités alimentaires). Mais une étude en Italie montre un faible écart de rémunération avec l'économie traditionnelle. (Ce débat serait donc celui des idées reçues !?)

4.2. Situation des territoires

Nous avons constaté que la majorité des créateurs d'entreprises sociales sont âgés de 40 à 50 ans.



Source : INSEE

Les actifs de 40 à 49 ans en 2006 (estimation).

Carte des entrepreneurs sociaux potentiels :

- Région > 368 000 actifs de la cible.
- Région entre 350 000 et 368 000 actifs
- Région < 350 000 actifs de la cible.

33 : Nombre d'actifs de 40-49 ans dans la région (en milliers).

Evolution du nombre d'actifs pouvant devenir entrepreneurs sociaux :

- : Stagnation de la population active cible dans la région durant la période 2005-2006.
- ← : Diminution de la population active cible d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2006.
- ↑ : Augmentation de la population active cible d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2006.

- De ce point de vue il existe un véritable réservoir de chefs d'entreprises potentiels en Ile de France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Aquitaine, Bretagne et Midi-Pyrénées.

- Il y avait 7,662 millions d'actifs de 40 à 49 ans en 2006 sur 27,56 millions d'actifs.

- Le nombre d'actifs de 40 à 49 ans est stable dans 6 régions. Il diminue dans 12 et augmentent dans 4.

Les porteurs de projets sont majoritairement issus d'employeurs de plus de 50 personnes.

La densité des emplois dans les établissements de plus de 50 salariés en 2002.

Régions fertiles pour l'émergence de porteurs de projets.

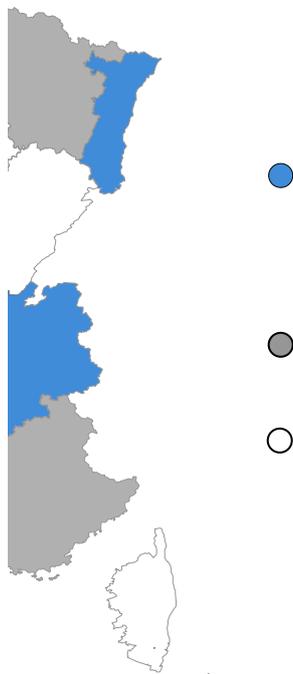


Classement selon la majorité des bassins d'emplois denses en établissements de +50 salariés

: Bassin dense si > 15 emplois en grands établissements au km².

: Bassin moyennement dense si 4 à 5 emplois en grands établissements au km².

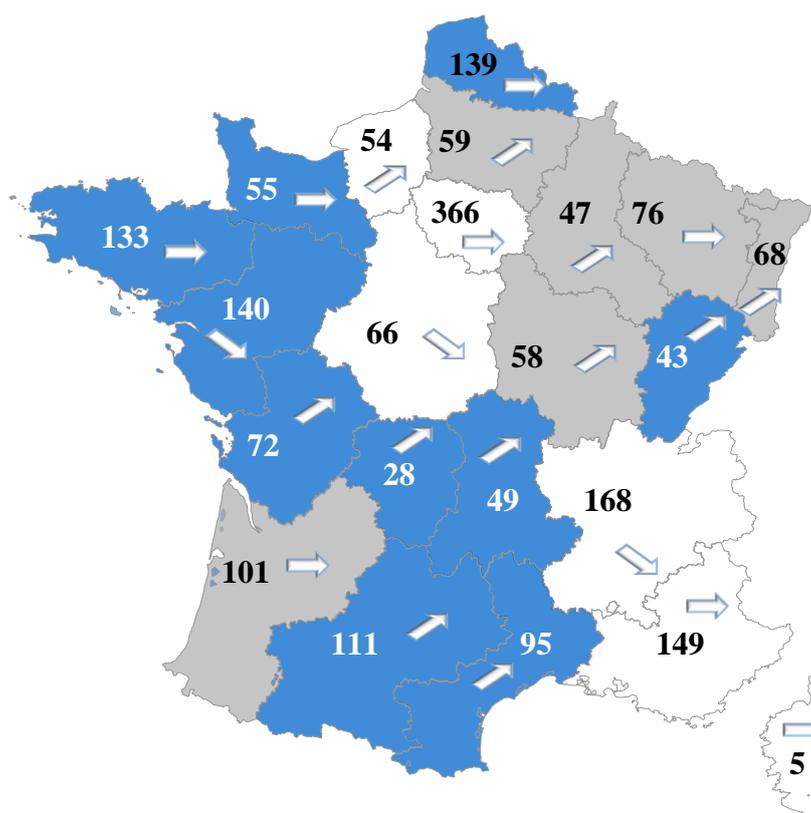
: Bassin peu dense si < 4 emplois en grands établissements au km².



Source : INSEE

- De ce point de vue, il existe un véritable réservoir de chefs d'entreprise potentiels en Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Alsace, Haute-Normandie, Bretagne, Rhône-Alpes et Pays de la Loire.
- La densité des emplois demeure marquée par l'histoire. Les grands établissements sont particulièrement présents dans la moitié nord de la France. Les activités y sont principalement des industries traditionnelles. Le poids des grands établissements s'affaiblit au fur et à mesure que l'on descend vers le sud. Sauf grandes installations (ports, aéroports...), les spécificités dans un secteur donné diminuent parallèlement. Ce phénomène se diffuse à la France entière depuis les années 1970.
- En 2007, il y avait 31 963 établissements du secteur marchand de plus de 50 salariés. Désormais, les grands établissements démultiplient les essaimages, notamment lors des plans sociaux.

Les entrepreneurs sociaux sont souvent issus de structures de l'économie sociale et solidaire.



Source : INSEE

La densité des emplois de l'ESS (coopératives, mutuelles, associations et fondations) en 2007.

Classement des régions par potentiel de créateurs en 2007 :

...par rapport à la densité moyenne nationale

Nbre d'employés de l'ESS d'1 région / Nbre d'actifs salariés d'1 région = 9,1%

Note : pop. actives salariés de référence = 2006 et 2007.

- : Région à haute densité (> 10)
- : Région à densité moyenne (9 – 10)
- : Région à faible densité (< 9)

33 : Nombre d'employés de l'ESS (en milliers).

Evolution du vivier de créateurs potentiels :

➡ : Stagnation du vivier des créateurs potentiels (à +/- 2,5% près) durant la période 2006-2007.

↖ : Diminution du vivier des créateurs potentiels d'au moins 2,5 % durant la période 2006-2007.

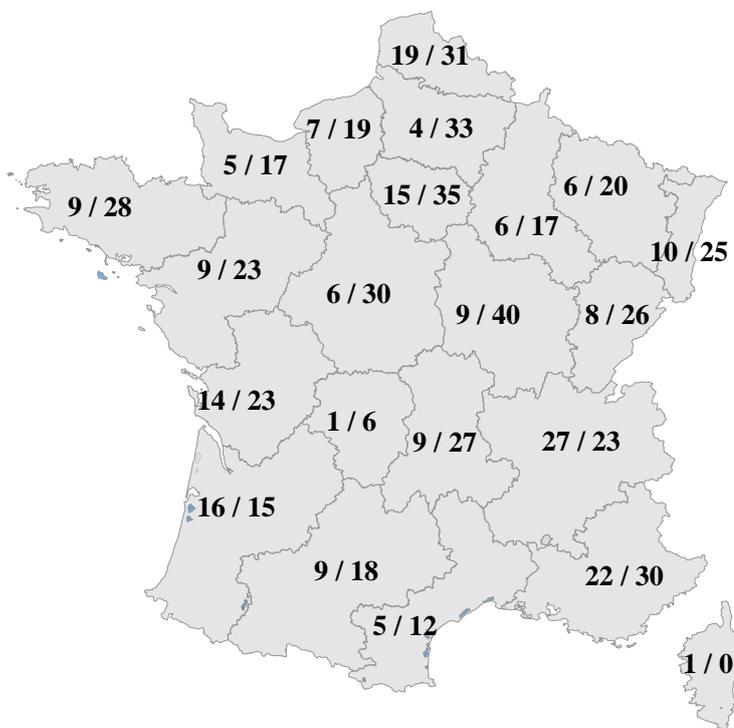
↗ : Croissance du vivier des créateurs potentiels d'au moins 2,5 % durant la période 2006-2007.

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus haut potentiel en terme de densité de créateurs potentiels sont : Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Midi-Pyrénées, Limousin, Basse-Normandie et Auvergne.
- Il y avait 2 083 279 employés de l'ESS fin 2007.
- 11 régions ont une évolution positive du taux de salariés ESS parmi les actifs, trois régions ont une évolution négative et les restes des régions sont en stagnation.

5. Vers un changement d'échelle de la création

5.1. Parcs et besoins en entreprises sociales

5.1.1. Entreprises sociales par leurs salariés.



Parc et effectif des entreprises de travail temporaire d'insertion en 2008.

6 / 33 : Nombre d'ETTI en décembre 2008 / Nbre ETP moyen par ETTI en 2008 (1 ETP = 1800 h)

- Il y a 217 entreprises temporaires d'insertion en France en 2008 : elles étaient 279 en 2001 ; une série de décrochages successifs ont ramené le parc à 212 en 2005. Au final, 15 régions ont moins d'ETTI ; 1, tout autant et 6, davantage.

- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en ETTI sont Rhône-Alpes, PACA, le Nord-Pas-de-Calais et l'Aquitaine et l'Île-de-France.

Source : CNASEA

Les besoins en ETTI en 2008.

Classement des régions par besoin de création d'ETTI en 2008 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 1 007 demandeurs d'emploi en 2008 pour une ETTI (couverture moyenne nationale)

Note : demandeurs d'emploi catégorie E (déc. 2008).

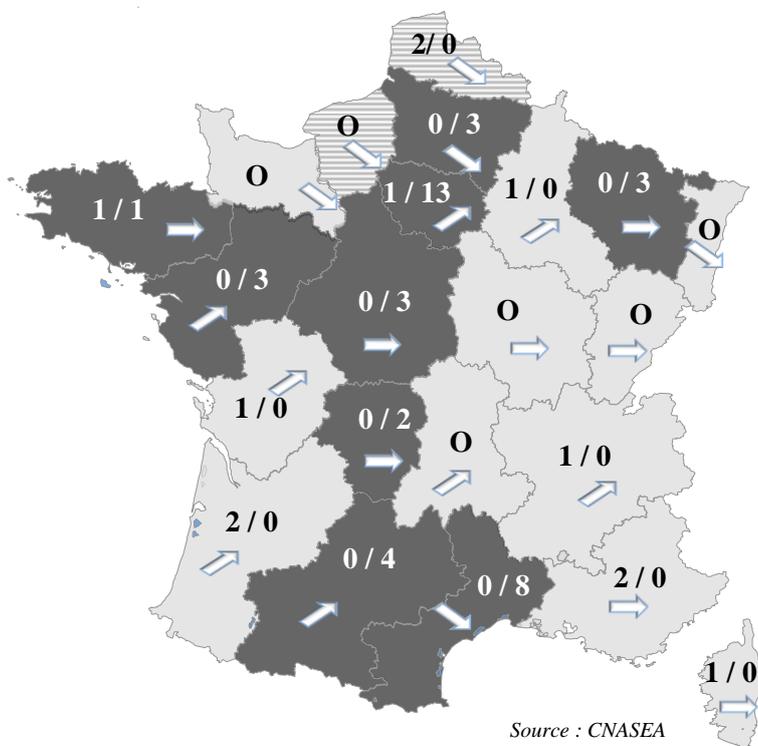
- : Région à fort besoin (couverture > 1 057)
- ◐ : besoin moyen (couverture. de 957-1 057)
- : Région à besoin faible (couverture < 957)

12 / 42 : Nombre de création d'ETTI en 2008 / Potentiel de création d'ETTI.

Evolution du parc d'ETTI entre 2005 et 2008 :

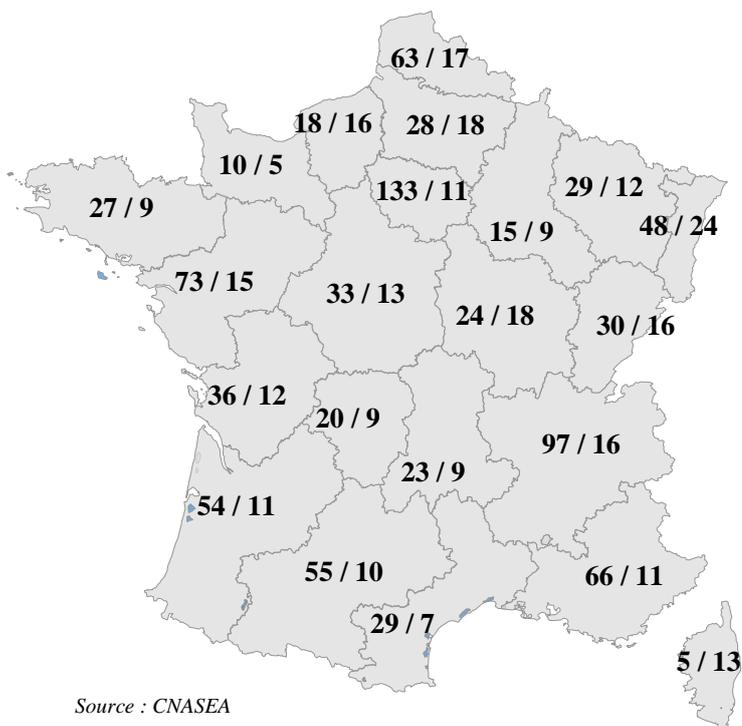
- : Stagnation du parc d'ETTI
- ↘ : Diminution du parc
- ↗ : Croissance du parc.

- Au total on pourrait créer 42 ETTI pour un parc de 217 ETTI en 2008.**



Source : CNASEA

- Régions prioritaires par ordre décroissant : Ile-de-France, Languedoc Rouss., Midi-Pyrénées, Centre, Lorraine



Source : CNASEA

Parc et effectif des entreprises d'insertion en 2008.

6 / 33 : Nombre d'EI en décembre 2008 / Effectif moyen des salariés sous CDD d'insertion actifs.

Les chiffres des EI de cette carte correspondent aux EI ayant au moins, un salarié en insertion embauché sous CDD d'insertion.

- Il y a 1 113 EI en France en 2008 : elles étaient 888 en 2001 ; il y a eu un décrochage en 2005 qui a ramené le parc à 821 unités.
- Toutes les régions ont eu une évolution positive de leur parc d'EI sauf l'Alsace qui a perdu 4% et la Basse-Normandie qui a perdu 7% durant la période 2005-2008. Nous pouvons observer la progression de 107% pour la région Bourgogne et de 92% pour la région Haute-Normandie.
- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en EI en 2008, sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais et les Pays de la Loire.

- Les EI couvrent plus de 30 métiers. En 2007, elles étaient davantage présentes sur le BTP (~17 %), l'environnement et les espaces verts (12 %), les services aux entreprises (≤ 13 %), la récupération (7 %), la gestion des déchets (9 %).

Les besoins en EI en 2008.

Classement des régions par besoin de création d'EI en 2008 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 196 demandeurs d'emploi longue durée en 2008 pour une entreprise d'insertion (couverture moyenne nationale)

Note : demandeurs d'emploi catégorie E (décembre 2005-2008).

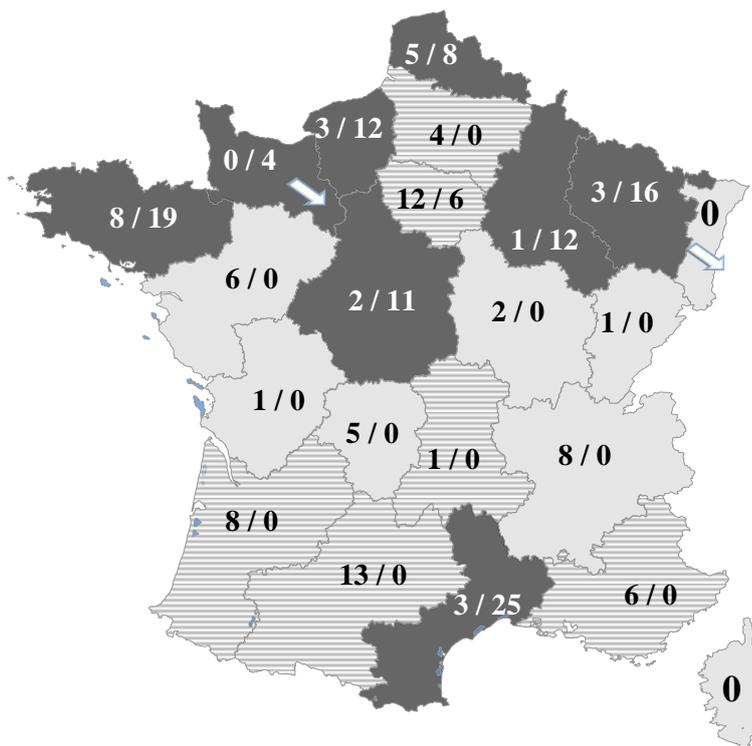
- : Région à fort besoin (>206)
- : Région à besoin moyen (187-206)
- : Région à besoin faible (< 187)

92 / 113 : Nombre de création d'EI en 2008 / Besoin de création EI (en plus de celles créées).

Evolution du parc d'EI entre 2005 et 2008 :

↗ : Croissance du nombre d'EI d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2008 dans toute la France sauf...

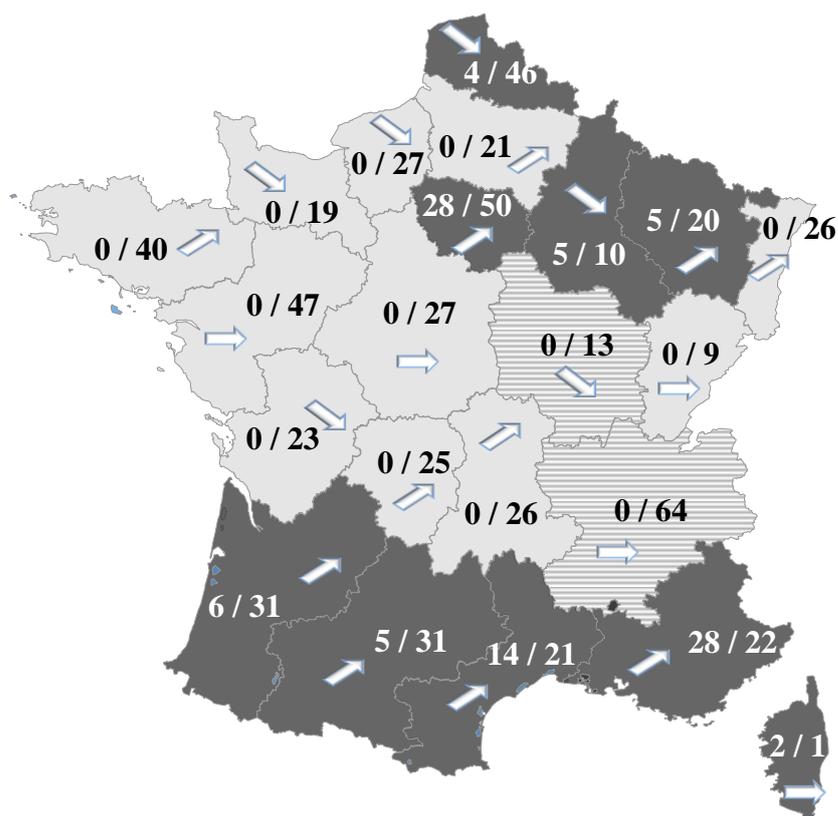
↘ : ...Diminution du nombre d'EI d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2008



Source : CNASEA

- **Au total on pourrait créer 113 EI pour un parc de 1 113 EI en 2008.**
- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus haut besoin en création d'EI sont le Languedoc-Rousillon, la Bretagne, la Lorraine, Champagne Ardenne, la Haute-Normandie sur 8 régions prioritaires.

Les besoins en entreprises adaptées en 2008.



Classement des régions par besoin de création d'EA en 2008 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 365 demandeurs d'emploi en 2008 pour une entreprise adaptée (couverture moyenne nationale)

Note : demandeurs d'emploi catégorie E (déc. 2005-2008).

- : Région à haut besoin (couverture > 383)
- ◐ : Région à besoin moyen (couv. de 347-383)
- : Région à bas besoin (couverture < 347)

6 / 33 : Nombre d'EA qui pourraient être créées pour atteindre la couverture moyenne nationale / nombre d'EA dans la région.

Evolution du parc d'EA entre 2005 et 2008 :

- : Stagnation du nombre d'EA durant la période 2005-2008.
- ↘ : Diminution du nombre d'EA d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2008.
- ↗ : Croissance du nombre d'EA d'au moins 2,5 % durant la période 2005-2008.

Source : UNEA

- **Au total on pourrait créer 98 EA pour un parc de 599 EA en 2008.**
- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus fort besoin de création d'EA sont l'Ile-de-France, PACA, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées sur 9 régions prioritaires.
- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en EA sont Rhône-Alpes, l'Ile-de-France, les Pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, et la Bretagne.
- Il existe aujourd'hui 8 Filières Métiers constituées au sein de L'UNEA. La blanchisserie, le conditionnement et la logistique, la collecte et le tri des DEEE, l'électrique, la gestion électronique des documents, l'impression la métallurgie et les travaux paysagés.

Parc et besoins en autres SIAE en 2008.

Classement des régions par besoin de création d'autres SIAE en 2008 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

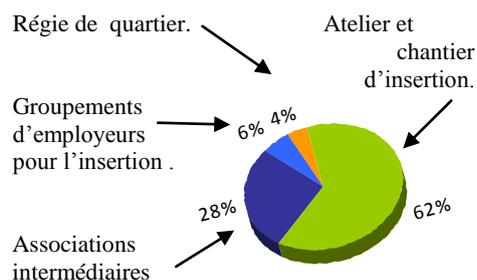
On compte 80 000 demandeurs d'emploi en 2008 pour une SIAE (couverture moyenne nationale).

Note : demandeurs d'emploi catégories E (décembre 2008).

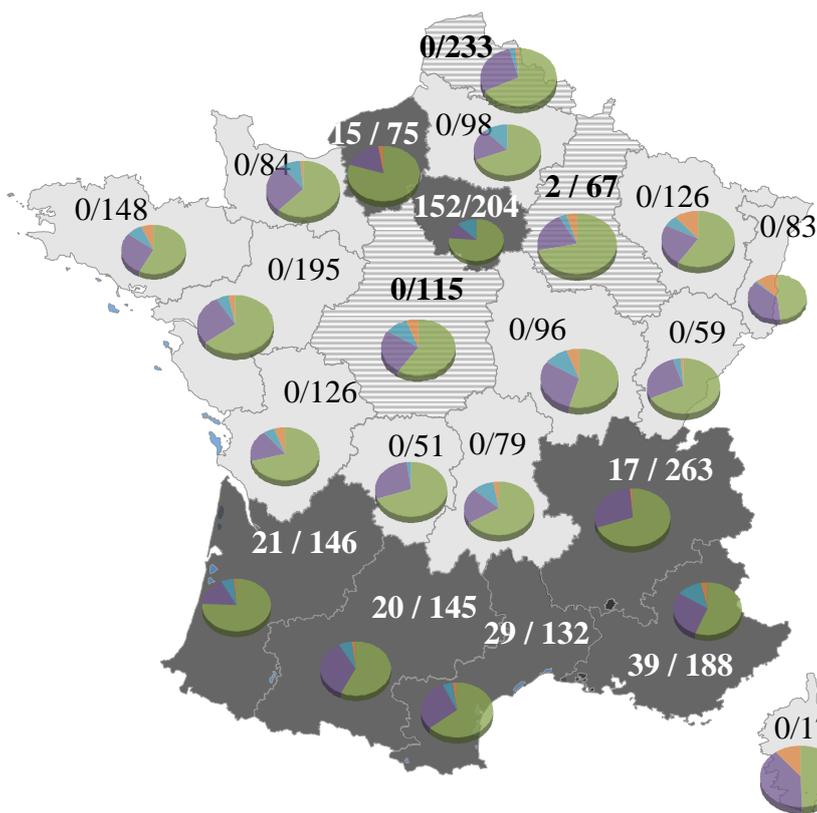
- : Région à fort besoin (cov. >84 000)
- ◐ : Région à besoin moyen (couverture de 76 000- 84 000)
- : Région à besoin faible (cov. < 76 000)

6 / 33 : Nombre de SIAE qui pourraient être créées pour atteindre la couverture moyenne nationale / nombre de SIAE dans la région

Répartition des SIAE en France en 2008:



Nombre total d'autres SIAE : 2 730



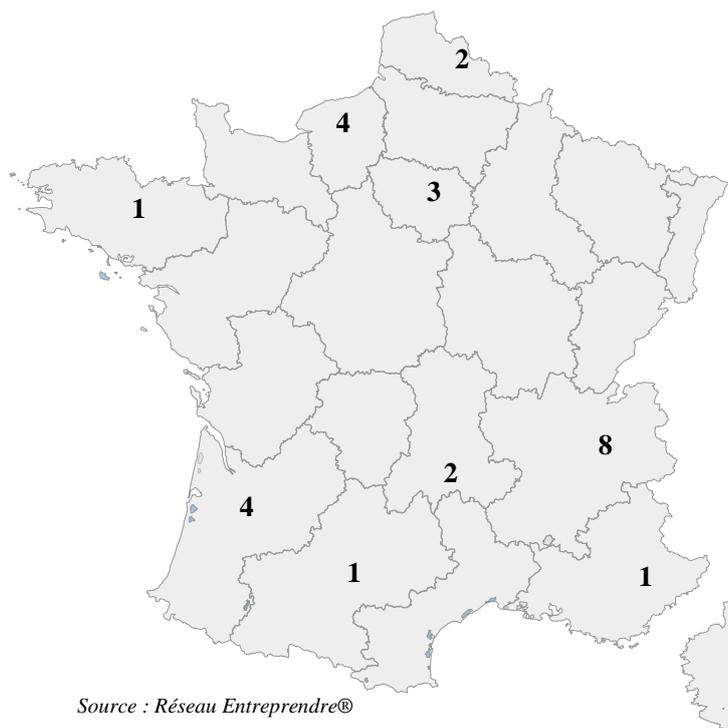
Source : www.socialement-responsable.org

- **Au total on pourrait créer 296 SIAE (ACI, AI, GEIQ, Régie de quartier) pour un parc de 2 730 SIAE en 2008.**

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus fort besoin en création pour les autres SIAE sont l'Ile-de-France, PACA, Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et le Rhône-Alpes sur 8 régions prioritaires.

- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en SIAE sont la région Rhône Alpes, Nord-Pas-de-Calais, l'Ile de France, Pays de la Loire et la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Le parc des SIAE est constitué à 63% d'ACI ; de 28% d'AI ; de 6% de GEIQ et de 4% de régies de quartiers. Néanmoins de fortes disparités existent dans cette répartition au sein des régions.



Source : Réseau Entreprendre®

Parc des entreprises insérantes en 2009 : lauréats de Réseau Entreprendre®

Les entreprises insérantes, au sens de Réseau Entreprendre®, se comportent comme des entreprises d'insertion ou des entreprises adaptées, mais elles ne sont pas conventionnées par l'Etat.

26 : Nombre d'entreprises insérantes lauréates de Réseau Entreprendre®, en décembre 2009

Il n'existe aucun moyen de comptabiliser ces entreprises en dehors des lauréats de Réseau Entreprendre®. Cependant, nous constatons que leurs dirigeants sont souvent membres du CJD ou d'Entrepreneurs d'Avenir.

Taux de pénétration de Réseau Entreprendre® dans la création de SIAE entre 2006 et 2008

Le programme Entreprendre Autrement a été créé au sein de RER en 2004 et pourvu d'une équipe permanente début 2006.

Jusqu'à fin 2008, il ciblait uniquement les entreprises d'insertion et entreprises adaptées.

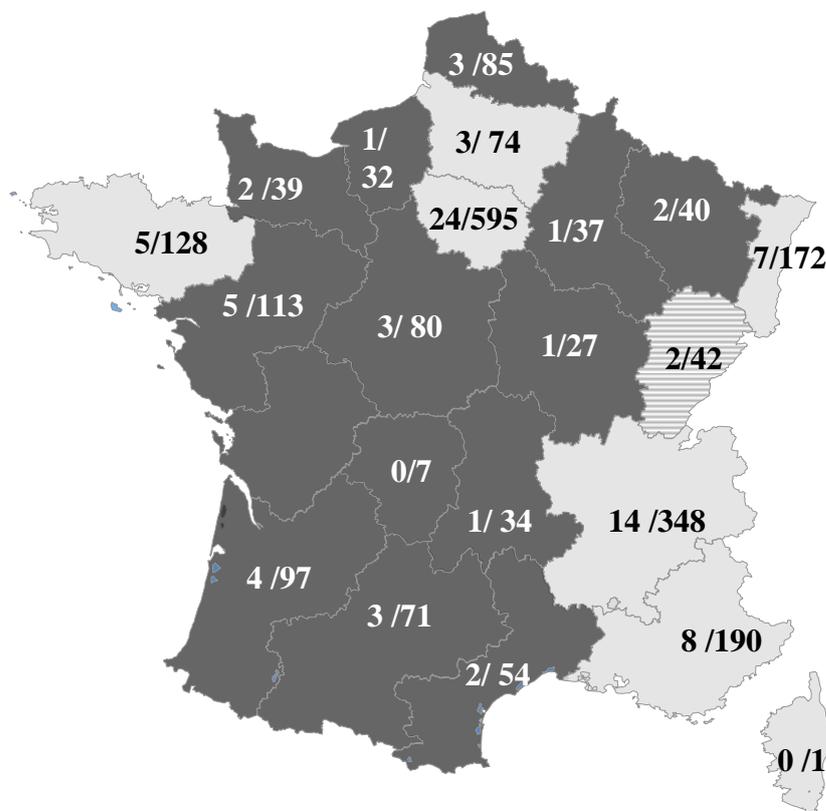
Nous ne disposons de statistiques de créations d'entreprises, que pour les EI et ETTI en 2008, mais le taux de création nous semble être resté stable depuis 2006.

SIAE	Nb de créations en France en 2008 (sce : CNASEA)	Nb de lauréats EI en 2008	Taux de pénétration de Réseau Entreprendre®
EI	92	13	14 %
ETTI	12	0	0 %

Notons que certaines EI et ETTI créées n'entrent pas dans la cible de Réseau Entreprendre® (ambition de compter 10 à 15 emplois à 3-5 ans), mais nous ne disposons pas d'information nous permettant de calculer leur nombre.

S'il représentait 30% du total des créations, **le taux de pénétration de Réseau Entreprendre® serait de 18 %.**

5.1.2. Entreprises sociales par leurs clients.



Les entreprises de services à la personne (SAP) employant plus de 3 personnes en 2007 (estimation).

Classement des régions par besoin en entreprises de services à la personne :

On compte 300 683 actifs en 2006 pour une entreprise de SAP en France métropolitaine

Note : pop. actives de référence (déc. 2006).

- : Région à fort besoin (> 316 000)
- ◐ : Région à besoin moyen (286 000 – 316 000)
- : Région à faible besoin (< 286 000)

6 / 33 : Nombre d'entreprises de SAP dans la cible / Nombre total d'entreprises de SAP.

Source : AGENCE NATIONALE DES SERVICES A LA PERSONNE

- **Au total, on pourrait compter 28 SAP dans la cible de plus, sur les régions à fort besoin.**

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus fort besoin en SAP sont : Pays de la Loire, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Centre, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon sur 14 régions prioritaires.

- Pour plus de pertinence, ne seront analysées ici que les structures agréées (« simples » ou « qualités ») : 90 % d'entre elles relèvent de particuliers employeurs ; 8 % des structures sont des associations et 2 %, des sociétés commerciales. Ces dernières éprouvent quelques difficultés face aux associations parce qu'elles ne parviennent pas toujours « à faire la différence » en termes de notoriété, d'image ou de qualité et de sécurité des prestations.». Néanmoins leur proportion est en constante augmentation.

- Mme Nathalie Robert de Réseau Entreprendre® estime que 4 % des entreprises de SAP de 3 à 9 personnes sont dans sa cible. Par le biais du nombre d'heures travaillées et du nombre moyen de salariés par entreprise, on obtient la carte ci-dessus pour 2007. Fin 2007, on considère qu'il y a 90 entreprises sur 2 300 environ qui sont dans la cible de Réseau Entreprendre®, sur un total d'environ 2 300 sociétés.

- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en SAP dans la cible sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, l'Alsace et la Bretagne.

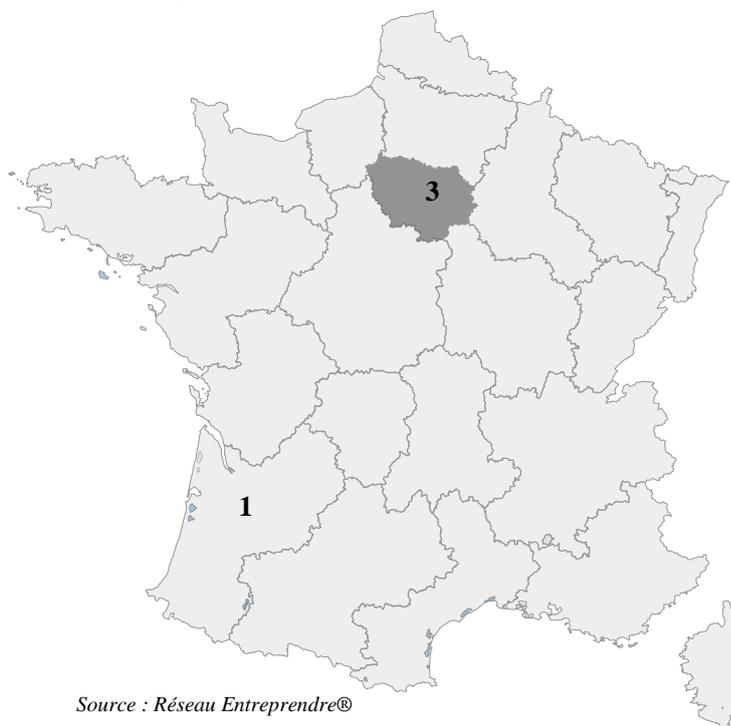
- **Entre juin 2005 et juin 2007, le parc de SAP a été multiplié par 3.** Malgré cette croissance importante, la part de marché de Réseau Entreprendre® a augmenté de 0,26 % à 0,48 % pour l'ensemble du parc. Elle était de 3 % en 2007 en terme de créations.

- De multiples facteurs encouragent fortement la demande de SAP : papy-boom et relatif dynamisme de la natalité ; un tiers des foyers français sont divorcés ; un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale ; 81 % des femmes ont une activité professionnelle ; accroissement du niveau de vie moyen depuis les Trente Glorieuses ; aspiration à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et familiale via la délégation de certaines tâches. En outre, l'Etat l'encadre et le favorise par des aménagements réglementaires et des facilités fiscales.

- Les SAP ne sont pas aussi développées en France que dans d'autres pays riches. Par exemple, 31 % de la population active aux Etats-Unis ont accès à un service de "conciergerie" organisé par leur entreprise (réservations diverses, messageries, pressing, travaux d'entretien,...) contre 0,75 % en France.

- 95 % des activités de SAP sont concentrées autour de l'aide au domicile – dont l'entretien de la maison - et la garde d'enfant. Services comme le ménage, petits travaux/bricolage, entretien du jardin, des cours à domicile.

Parc des « Social Business » en 2009 : lauréats de Réseau Entreprendre®



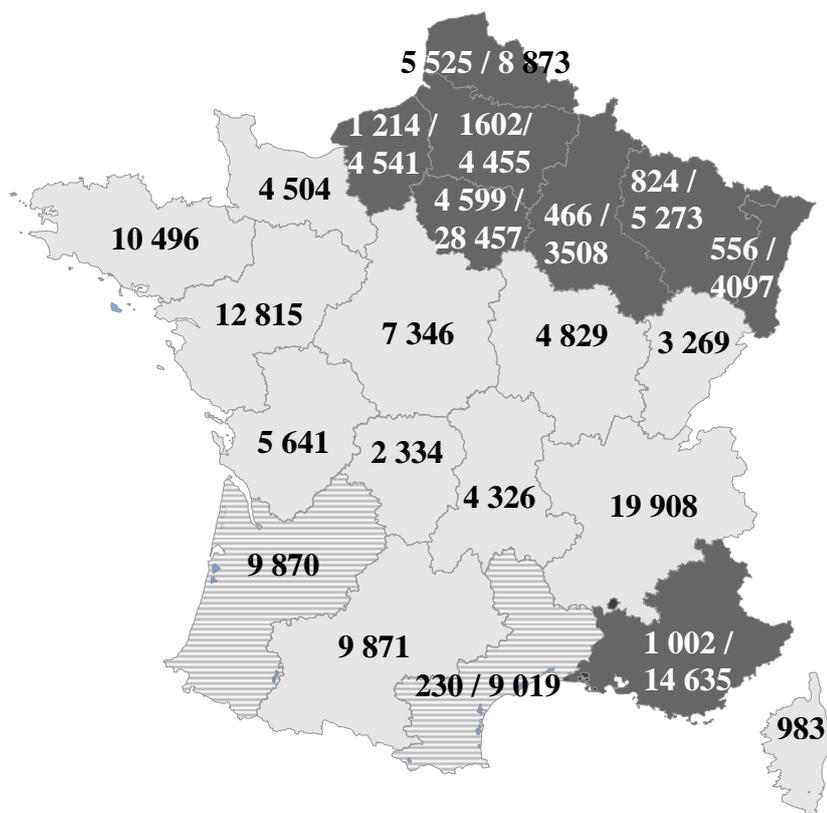
Un « Social business » est une entreprise sociale qui propose des biens et des services aux plus démunis du territoire (notion de « bas de la pyramide »). Engagé dans la lutte contre la pauvreté, un social business fait le choix d'un modèle économique marchand et le pari d'un impact social ou sociétal fort.

- Réseau Entreprendre® en compte 4 à ce jour parmi ses lauréats.

- En France, ce terme est apparu récemment (\pm 2005) et le nombre d'entrepreneurs qui se réclament de ce modèle reste, à notre connaissance, probablement inférieur à 10.

- Le nombre de projets en gestation est croissant, du fait de l'intérêt qu'y portent certains grands groupes engagés en RSE et des fondations d'entreprises, ainsi que les porteurs de projets.

5.1.3. Entreprises sociales par leurs statuts.



Source : INSEE

Parc et besoins en associations employeuses en 2007.

Classement des régions par besoin de création d'association en 2007 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 18 000 demandeurs d'emploi pour une association employeuse en France métropolitaine en 2007.

Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C (décembre 2006 et 2007).

- : Région à fort besoin (couverture >18 000)
- ◐ : Région à besoin moyen (couverture de 17 000-18 000)
- : Région à besoin faible (couverture < 17 000)

6 / 33 : Nombre d'associations qui pourraient être créées pour atteindre la couverture moyenne nationale / Nombre d'associations employeuses dans la région.

Evolution du parc d'associations entre 2006 et 2007 :

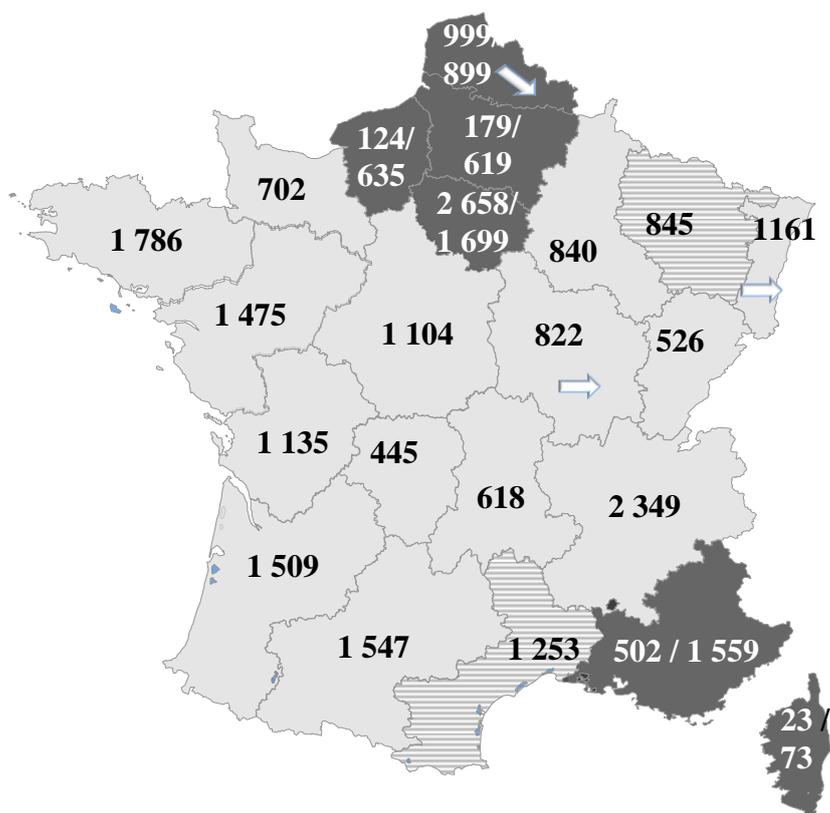
↗ : Croissance du nombre d'association d'au moins 2,5 % durant la période 2006-2007 sur l'ensemble de la France métropolitaine.

- **Au total on pourrait créer 16 019 associations pour un parc de 179 050 associations en 2007. Notons que 9 093 associations employeuses ont été créées entre 2006 et 2007.**

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus haut besoin de création d'associations sont le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France, la Picardie, la Haute-Normandie et la région PACA sur 9 régions prioritaires.

- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues en associations sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes, PACA, les Pays de la Loire et la Bretagne.

- Les trois activités les plus fréquentes sont ici, par ordre décroissant, les « services à la personne », « l'éducation, santé, action sociale » ou enfin « l'administration. » Ce constat est vrai à l'échelle nationale comme régionale.



Source : INSEE

Parc et besoins en coopératives en 2007.

Classement des régions par besoin de création de coopérative en 2007 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 131 000 demandeurs d'emploi en 2007 pour une coopérative en France métropolitaine

Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C (décembre 2006 et 2007).

- : Région à fort besoin (couve. > 140 000)
- ◐ : Région à besoin moyen (couve. de 126 000 -140 000)
- : Région à besoin faible (couverture <126 000)

6 / 33 : Nombre de coopératives qui pourraient être créées pour atteindre la couverture moyenne nationale / Nombre de coopératives dans la région.

Evolution du parc des coopératives entre 2006 et 2007 :

↗ : Croissance du nombre de coopératives d'au moins 2,5 % durant la période 2006-2007 sur l'ensemble de la France métropolitaine où il n'y a pas de flèche.

↘ : Diminution du nombre de coopératives d'au moins 2,5% durant la période 2006-2007.

→ : Stagnation du nombre de coopératives durant la période 2006-2007.

- **Au total on pourrait créer 4 485 coopératives pour un parc de 23 601 coopératives en 2007. Notons que 1 921 coopératives ont été créées entre 2006 et 2007.**

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus haut besoin de création en coopératives sont l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, PACA, la Picardie, la Haute-Normandie et la Corse sur 6 régions prioritaires.

- Les régions les mieux pourvues en coopératives sont Rhône-Alpes, la Bretagne, l'Ile-de-France, PACA, et Midi-Pyrénées.

- Ces coopératives relèvent le plus souvent des « *activités financières* », du « *commerce* » ou, dans une moindre mesure, « de l'industrie agro-alimentaire. » Selon les régions, la 3^e marche du podium revient aux « *services aux entreprises* », à la « *construction* », aux « *transports* » et à « *l'industrie des biens de consommation* ».

parc et besoins en sociétés coopératives de production en 2008 (Scop).

Classement des régions par besoin de création de SCOP en 2008 :

...pour atteindre la couverture moyenne nationale

On compte 1 494 demandeurs d'emploi en 2008 pour une SCOP en France métropolitaine

Note : demandeurs d'emploi catégorie A, B, C (décembre 2007- 2008)

- : Région à fort besoin (couverture > 1 600)
- : Région à besoin moyen (couverture de 1400 -1 600)
- ⊖ : Région à faible besoin (couverture <1 400)

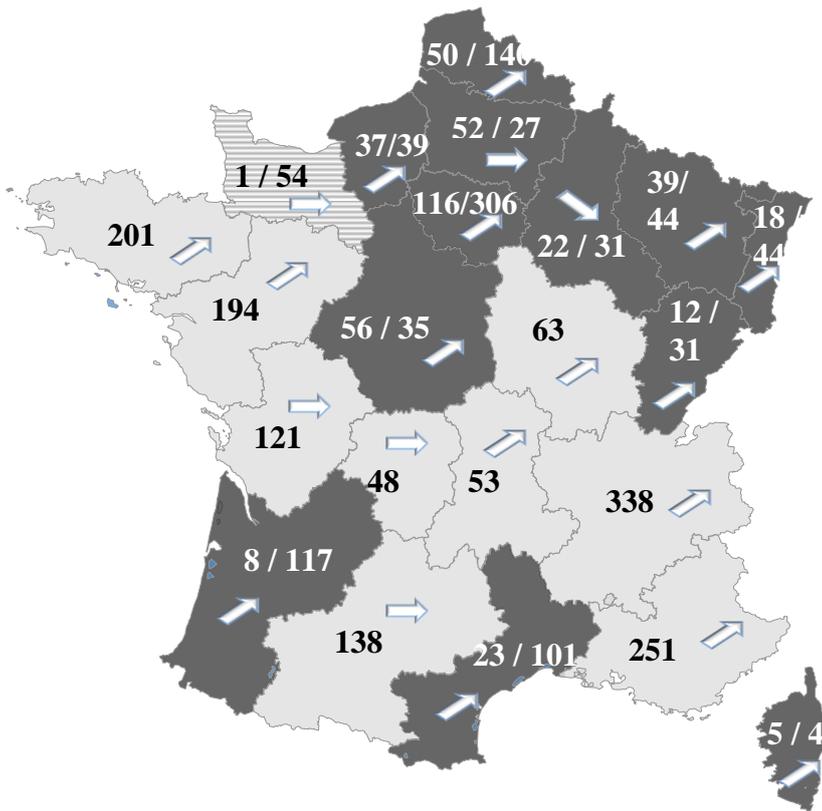
6 / 33 : Nombre de SCOP qui pourraient être créées pour atteindre la couverture moyenne nationale / Nombre de SCOP.

Evolution du parc de SCOP entre 2007 et 2008:

↗ : Croissance du nombre de SCOP d'au moins 2,5 % durant la période 2007-2008.

↘ : Diminution du nombre de SCOP d'au moins 2,5% durant la période 2007-2008.

→ : Stagnation du nombre de SCOP durant la période 2007-2008.



Source : Annuaire des SCOP

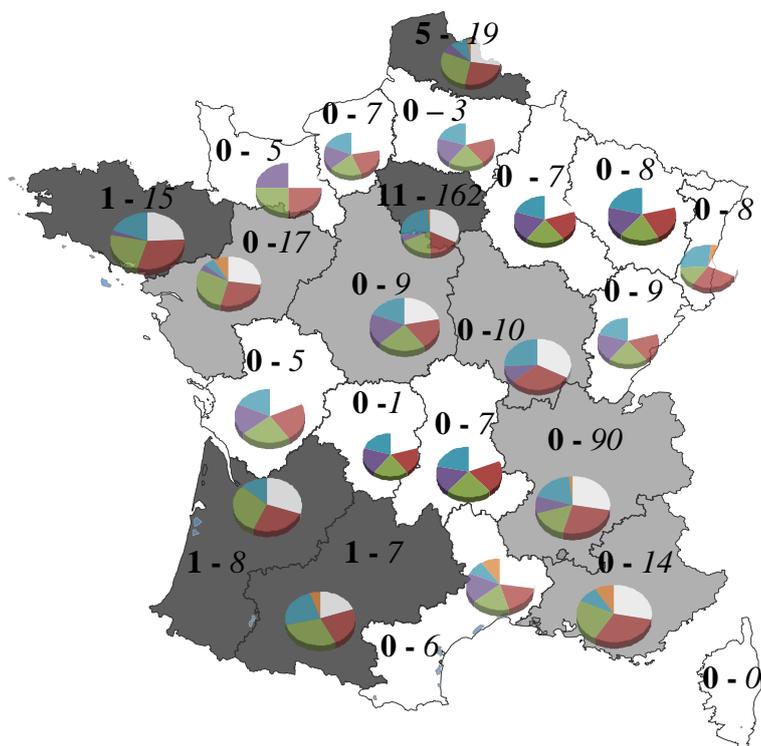
- Au total on pourrait créer 440 SCOP pour un parc de 2380 SCOP en 2008. 150 SCOP ont été créées entre 2007 et 2008

- Par ordre décroissant, les régions présentant le plus haut besoin de création de SCOP sont l'Île-de-France, le Centre, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine sur 13 régions prioritaires.

- Par ordre décroissant, les régions les mieux pourvues sont Rhône-Alpes, l'Île-de-France, PACA, Bretagne et Pays de la Loire.

- La construction reste le principal secteur dans lequel exercent les SCOP, tant en nombre d'entreprises (24 % du total), qu'en emplois (29,1 %). À part égale avec le BTP, les services aux entreprises réunissent 24 % des SCOP. L'industrie est le 3^o secteur des emplois. En 4^o position le commerce, l'hébergement, le transport et la restauration représentent 12,3 % du total des coopératives et 9,9 % de leurs emplois.

5.1.4. Entreprises sociales par leurs produits et services.



Source : Entretien

Le commerce équitable en 2008.

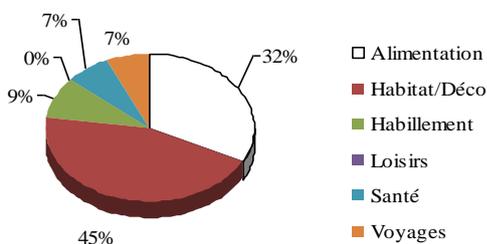
Légende :

TCE = Label « Territoire du commerce équitable ».

- : Régions ≥ 1 entreprise dans la cible et TCE.
- : Régions = 0 entreprise dans la cible et non TCE.
- ◐ : Régions TCE

1-33 : Nombre d'entreprise entrant dans la cible / Nombre de structures de commerce équitable recensées dans une région donnée.

Répartition nationale de l'activité :



Le Parc :

- Dans le cadre de cette étude de marché, 417 structures dédiées au commerce équitable ont été recensées en France Métropolitaine. Il y en a 19 en moyenne par région.
- Les effectifs sont gonflés par la présence de bénévoles. La répartition des structures par les effectifs salariés dessine deux pôles : les toutes petites (1 à 3 salariés) et les (très) grosses.
- 19 entreprises sont éligibles à Réseau Entreprendre®, parmi elles environ 10 seraient lauréates ou adhérentes.

La Création :

- Le marché est déjà mature. Il existe malgré tout une forte demande d'accompagnement, notamment très en amont de la création.
- On fait l'hypothèse que le **potentiel de créations de sociétés dans la cible se trouve dans les 4 régions déjà pourvues de sociétés commerciales ainsi que les « territoires du commerce équitable » (TCE)** à savoir, l'Ile-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, l'Aquitaine, Rhône-Alpes, PACA Centre, Pays de la Loire, Bourgogne. En effet, un phénomène local d'émulation pourrait jouer.
- La forme juridique de prédilection est l'association. Néanmoins, celles des sociétés commenceraient à se diffuser.

5.2. Facteurs qui influenceront un changement d'échelle

Le parc des entreprises sociales va connaître une révolution dans la répartition des entreprises par nature de finalité et par modèles économiques.

La **diversification des modèles disponibles** pour créer une entreprise sociale, attire de nouveaux entrepreneurs et renouvelle l'approche socio-économique choisie pour résoudre le problème ciblé.

La mode pour la RSE et la nécessité de construire une stratégie de **développement durable**, rendront les limites entre les entreprises de plus en plus ténues. Pour reconnaître une entreprise sociale, **le seul critère discriminant restera la lucrativité limitée.**

- **Les SIAE** sont en perte de vitesse, engluées à mort dans leurs relations difficiles avec les financeurs publics : le temps investi par l'entreprise en réunions, comptes-rendus, et autres dialogues de gestion, allié à la diminution inéluctable des financements publics rend déficitaire ce modèle économique. Si les entrepreneurs s'y accrochent malgré tout, c'est autant pour rester fidèle à leur rêve, que pour continuer leur mission sociale au service des plus démunis.
- Le **commerce équitable Nord-Nord** se développera fortement. La logique des circuits courts est motivée, tant par la préservation de l'environnement, que par un partage plus équitable des marges entre producteurs du Nord. La dérégulation de certains marchés ou leur privatisation pourra être compensée par les initiatives d'entrepreneurs sociaux.
- **Les social business**, balbutiant encore en France, pourraient ne pas connaître un développement important. En effet, au contraire des pays du Sud, le niveau de vie français reste élevé, même s'il diminuera à long terme. Les besoins à résoudre ne sont pas vitaux et ne justifient donc pas d'être adressés de manière nouvelle. Cependant, des entreprises basées en France pourraient se donner comme finalité de résoudre des problèmes liés à la grande pauvreté dans les pays du Sud. Ces « **ONG marchandes** » sont encore mal cernées, mais apparaissent sur des métiers que le Nord maîtrise, comme le tourisme solidaire.
- Des **entreprises classiques engagées en RSE** se feront reconnaître « entreprises sociales ». Elles seront à la fois source de concurrence, de revenus et de financements.
- **D'autres natures d'entreprises sociales apparaissent**, qui n'ont pas encore été « classées » (ex : MomArts, Ecole du cirque...).

Ce foisonnement de modèles entraînera des **confusions possibles** par brouillage / éclatement des classements classiques des entreprises sociales. L'entrepreneur devra **prouver la finalité et l'impact social** de son entreprise. Les garants de l'orthodoxie seront en retard sur les expériences foisonnantes.

Les modèles économiques autofinancés, ou plutôt financés à 100% par le marché seront de plus en plus nombreux, incités en cela par la volonté d'indépendance des nouveaux entrepreneurs sociaux issus de l'économie classique, comme par la diminution des financements publics. Les financeurs publics se muent en « clients publics » (voir les dialogues de gestion avec les SIAE).

La **mixité des financements** de l'entreprise sociale sera modifiée dans ses équilibres : de public/privé, elle va se construire sur la logique : **revenus d'activités/revenus d'événements.**

La tendance intrinsèque des financeurs à rechercher du nouveau, instaure **une « prime » aux modèles les plus récents**, malgré leur incertitude. Ceux-ci drainent alors les financements qui étaient dévolus aux modèles classiques (SIAE en particulier), mais suscitent aussi l'émergence de nouveaux financeurs, mieux adaptés aux attentes des entrepreneurs (capitaux risqués éthiques, par exemple). **On ne cherchera plus des « financeurs » mais des « investisseurs » et des clients.**

Pourtant, ces investisseurs, notamment de l'amorçage ou du premier développement, attendront une **rémunération du risque pris**. La culture des entrepreneurs sociaux devra donc évoluer et leurs outils financiers aussi, pour rémunérer ce risque **à des taux proches du marché classique**.

La **maximisation de l'impact social** (et donc sa mesure ex ante et ex post) deviendra un réflexe naturel des entrepreneurs, poussé en cela par les investisseurs. Ceux-ci devant rendre des comptes sur cette nouvelle dimension, à leurs bailleurs de fonds.

Les services publics seront moins rendus par les collectivités, qui pour remplacer leurs propres services déficients, structurent et professionnalisent leurs services achetés et achèteront des prestations à des entreprises, avec des **critères plus marqués par la logique financière** que par la maximisation du service rendu au public.

L'innovation sociale et l'usage de technologies permettront d'augmenter l'impact social et/ou de rendre les organisations plus efficaces.

Dans les 3 à 5 ans, une **logique de concentration** apparaîtra sur certains marchés ou pour certaines natures d'entreprises sociales. Nous la constatons déjà pour les SIAE.

Deux finalités à ces regroupements :

- Réaliser des économies d'échelle. Les SIAE sont déjà poussées dans cette logique par leurs financeurs.
- Apporter une réponse plus complète à la problématique visée.

Deux **modèles de développement** apparaissent alors, à l'instar de ce qui se pratique en économie classique :

- Expansion géographique : répliquer le même ailleurs
- Diversification : faire autre chose au même endroit.

Enfin, la **crise structurelle du modèle consumériste occidental** engendrera plusieurs « répliques » (au sens sismique) de la crise de 2008/2009. En outre, la raréfaction des ressources naturelles alliée à l'accroissement de la population (10 milliards d'humains dans 40 ans), entraînent, pour les entreprises, notamment les conséquences suivantes :

- Augmentation du chômage de masse, de l'émigration, de la pauvreté
- Croissance des besoins fondés sur « l'être », plutôt que sur « l'avoir »
- Augmentation des besoins « d'avoir » des ressources de base : nourriture, santé, éducation
- Impossibilité de produire les volumes de produits demandés
- Occurrence de crises économiques et sociales répétitives et de grande ampleur.

Face à ces tendances, nous devons inventer ex-nihilo un / des modèles alternatifs de civilisation.

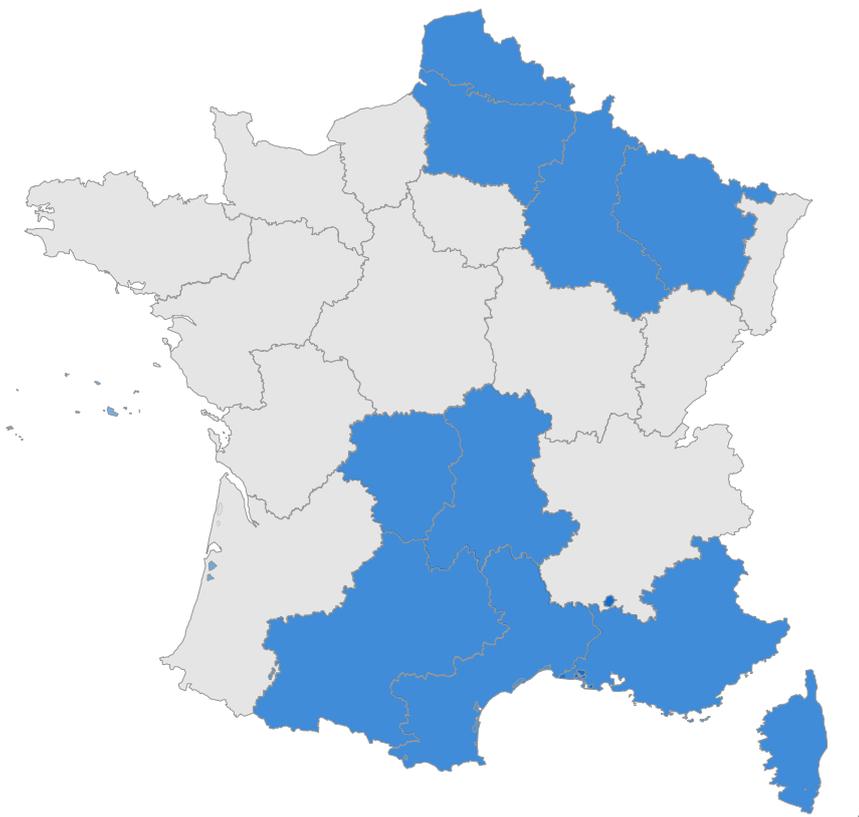
Dans les 15 ans à venir, **les entreprises auront à choisir entre :**

- **Imaginer et tester des modèles économiques** fondés sur le besoin de « mieux » plutôt que sur le « plus ».
- **Internationaliser leur activité** pour l'exercer sur les marchés résiduels du modèle consumériste.

6. Cartes de synthèse

Légende pour cette synthèse :

- région prioritaire
- Région à potentiel
- Région à faible potentiel



Régions à forts besoins sociaux.

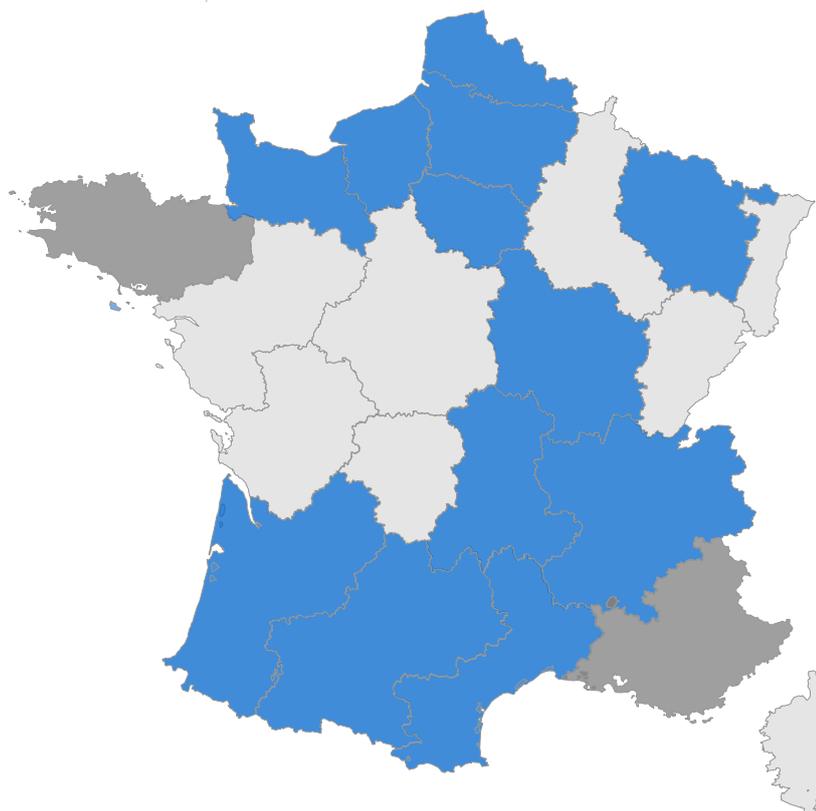
Régions les plus souvent citées pour :

- RMI (2008).
- Minima sociaux dans le revenu disponible des ménages (2004).
- Pauvreté et inégalité (2008).
- AAH (2007).
- Part des étrangers (2006).
- Personnes âgées (2007).
- % d'étrangers (2006).
- Tensions sur le marché du travail (2009).
- Chômage des moins 25 ans et des plus 50 ans (2008).

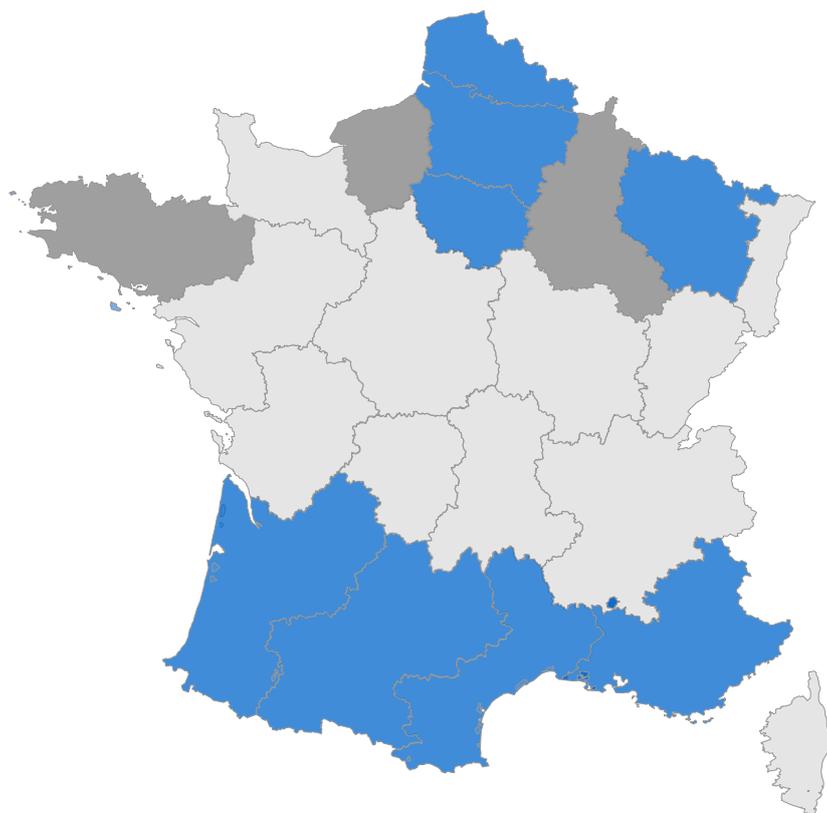
Régions bénéficiant d'appuis à la création d'entreprises sociales

Régions les plus souvent citées pour :

- Réseau d'accompagnement des EI et ETTI, des EA, des Scop et coopératives
- Présence de soutiens financiers et politiques spécifiques à l'ESS
- Existence d'infrastructures : incubateurs, formations, centres de ressources, Fabriques à initiatives
- Existence de ZFU
- PIB par habitants incitant à la création d'entreprises



7. Conclusion



Les territoires solidaires prioritaires

(Régions les plus souvent citées sur l'ensemble des 30 facteurs étudiés ici.)

En bleu, les régions prioritaires, parce qu'elles cumulent des besoins sociaux importants, l'existence d'incitatifs à la création d'entreprises sociales, la présence d'entrepreneurs potentiels et un parc existant d'entreprises sociales faible par rapport à la moyenne nationale.

En gris foncé, des régions à potentiel, où certains de ces facteurs manquent, mais qui restent dans la moyenne (16 facteurs, parmi les 30 facteurs étudiés ici).

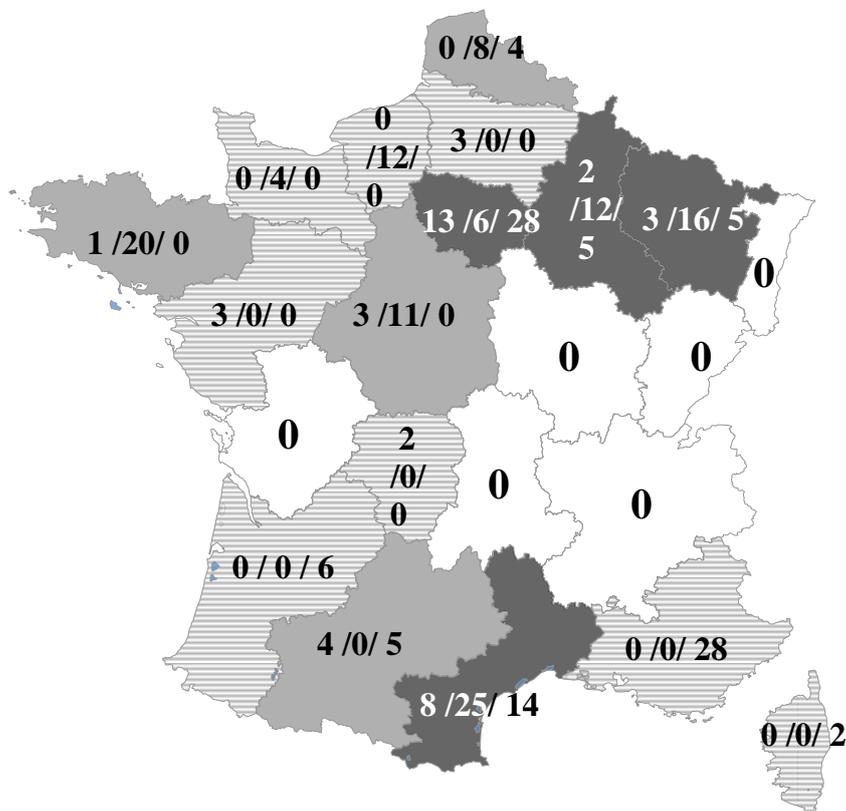
En gris clair, les régions qui comptent moins de 16 facteurs.

Il est certain que cette carte, comme toutes les précédentes, ne tient pas compte des hommes et des femmes de bonne volonté qui, sur le terrain, changeront la donne statistique, par leur vision, leur ténacité, leur engagement au service du bien commun.

ANNEXES

1. Autres cartes de synthèse

Régions prioritaires pour la création d'ETTI, EI et EA.



Besoin de création d'entreprises :

- : Besoin fort.
- ▨ : Besoin moyen.
- : Besoin faible.
- : Besoin nul.

3 / 66 / 9 : ETTI / EI / EA

ETTI en 2008 :

10 ETTI en moy. par région.
Rhône Alpes leader (27 ETTI).
12 créations, 3 arrêts d'activité.

Besoin : 40 créations d'ETTI sur 2009-2012.

Régions prioritaires :

- Ile de France : 13 créations possibles, parc en croissance depuis 2005
- Languedoc Roussillon : 8 créations possibles, parc en diminution depuis 2005,
- 7 autres régions à potentiels.

Recommandation :

ce concentrer sur les régions Centre, Picardie, Lorraine + régions en stagnation ou diminution...

Entreprise d'insertion en 2008 :

50 EI en moyenne par région.
Ile de France leader (133 EI).
94 créations 63 arrêts d'activité.

Besoin : 113 créations d'EI sur 2009-2012.

Régions prioritaires :

- Languedoc-Roussillon : 25 créations possibles.
- Basse Normandie : 4 créations possibles seul parc en diminution depuis 2005.
- 6 autres régions ont un potentiel supérieur à 4 EI.

Entreprises Adaptées en 2008 :

27 EA en moyenne par région.
Rhône Alpes leader (64 EA).

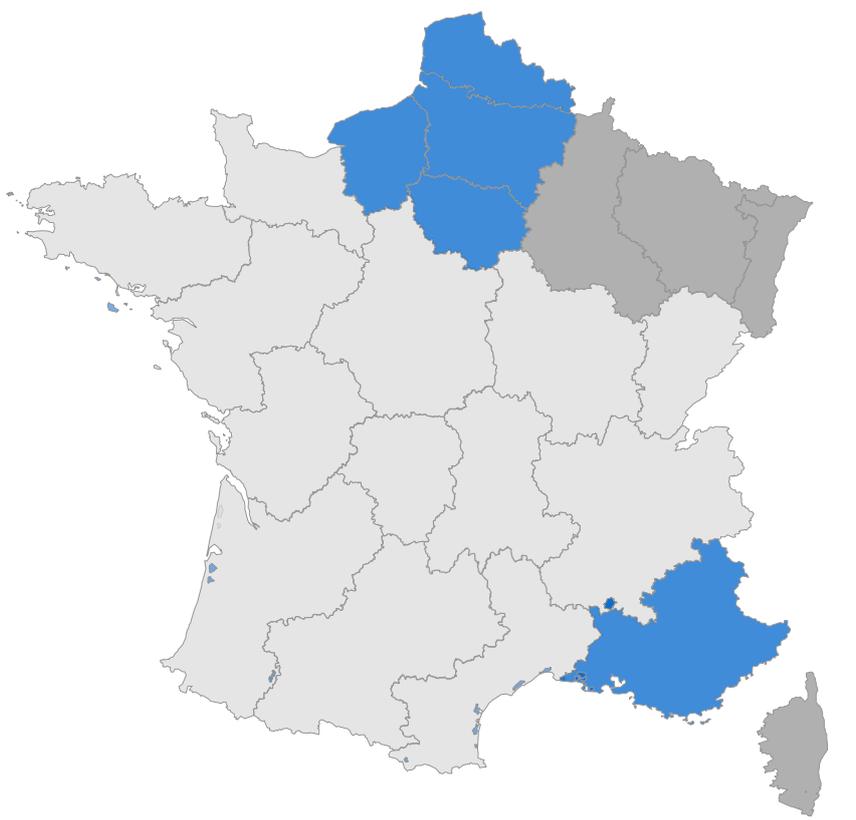
Besoin : 98 créations d'EA sur 2009-2012.

Régions prioritaires :

- Ile de France et PACA : 28 créations possibles.
- 7 autres régions à potentiels.

Recommandations :

ce concentrer sur les régions Nord Pas de Calais (4), Champagne Ardenne (5) et Corse (2) + régions en stagnation ou diminution.



Régions prioritaires pour la création d'Associations, Cooperatives et SCOP.

Besoin de création de structures :

- : Besoin fort.
- : Besoin moyen.
- : Besoin faible.

Associations en 2007:

8 139 associations employeurs en moyenne par région.

Ile de France leader (28 457 associations).

Besoin : 16 019 créations d'associations sur 2009-2012.

Régions prioritaires :

- Nord Pas de Calais : 5 525 créations possibles.

8 autres régions à potentiel.

Augmentation du parc dans toute la France depuis 2005.

Activités : service à la personne, éducation, santé, action sociale et administration.

Coopérative en 2007:

1 073 coopératives en moyenne par région.

Rhône Alpes leader (2 349 coopératives).

Besoin : 4 485 créations de coopératives sur 2009-2012.

Région prioritaire :

- Ile de France : 2 658 créations possibles.

- 5 autres régions à potentiel.

Activités : activités financières, commerce, services aux entreprises, construction, transport.

SCOP en 2008 :

108 SCOP en moyenne par régions.

Rhône Alpes leader (338 SCOP)

Besoin : de création de 446 SCOP sur 2009-2012.

Régions prioritaires :

- Ile de France : 122 créations possibles.

- Picardie : 56 créations possibles, parc en stagnation depuis 2005.

- Champagne Ardenne : 22 création possibles, parc en diminution depuis 2005.

- 9 autres régions à potentiel.

2. Récapitulatif des « besoins » de créations, par nature et territoire

Régions	« Besoins » de création par types de structures							Total
	EI	ETTI	EA	SIAE	Association	Coopérative	SCOP	
Alsace		4			556		21	581
Aquitaine		4					3	7
Auvergne		6						6
Basse-Normandie	13							13
Bourgogne		5	1					6
Bretagne	19							19
Centre	6						56	62
Champagne-Ardenne	9		3	4	466		22	504
Corse			1			23	3	27
Franche-Comté		4	2				14	20
Haute-Normandie	11	2		21	1 214	124	40	1412
Île-de-France	59		56	362	4 599	2 658	122	7856
Languedoc-Roussillon	17		10	33	230		14	304
Limousin								0
Lorraine	9		1		824		43	877
Midi-Pyrénées								0
Nord - Pas-de-Calais	3	6	2		5 525	999	52	6587
Pays de la Loire								0
Picardie	4				1 602	179	56	1841
Poitou-Charentes		6						6
PACA	2		30	44	1 002	502		1580
Rhône Apes								0
Total	152	37	106	464	16018	4485	446	21 708

3. Les métiers qui recruteront en 2015.

Prévisions générales

L'arrivée en fin de carrière de la génération du baby-boom va profondément modifier le marché du travail dans les prochaines années : 80 % des postes à pourvoir d'ici à 2015 seront consécutifs à des départs à la retraite. L'enseignement, par exemple, grand vainqueur de notre palmarès, devra recruter 345 000 personnes dans le seul but de compenser ces départs massifs. Mais au final, il n'y aura guère plus d'enseignants demain qu'il n'y en a aujourd'hui. À l'inverse, certaines professions seront clairement en expansion : 149 000 postes d'informaticiens seront créés d'ici à 2015, qui viendront s'ajouter aux 58 000 départs à la retraite prévus pendant cette période. De même, la population des cadres administratifs et dirigeants devrait s'étoffer de 131 000 actifs.

Le tertiaire continuera sa progression

Cinq secteurs concentreront l'essentiel des créations d'emplois à l'horizon 2015 : les services aux particuliers (400 000 nouveaux emplois), la santé et l'action sociale (308 000), les transports et la logistique (225 000), les métiers administratifs (197 000), le commerce et la vente (194 000). Cette progression des métiers de service s'accompagnera d'une féminisation des professions. Ce sont l'enseignement, la formation et la communication qui offriront les plus belles opportunités d'emploi aux femmes. Les difficultés ponctuelles à recruter dans certains secteurs pourraient également faciliter aux femmes l'accès à certaines professions très qualifiées et, malheureusement, encore très masculines, comme ingénieur informatique ou directeur comptable et financier. À condition que, d'ici là, les jeunes filles investissent davantage les filières de formation scientifiques et techniques...

Plus de cadres

Selon l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), la part de cadres dans le secteur privé continuera à progresser. Ils seront 3 654 500 en 2015, soit 17 % de plus qu'en 2005. Au total, ce sont 123 000 à 133 000 postes cadres qui seront à pourvoir chaque année dans les entreprises, auxquels s'ajouteront 36 000 à 72 000 emplois à prendre dans la fonction publique. Pour autant, il ne devrait pas y avoir de pénurie : les employeurs parviendront à combler leurs besoins, notamment en puisant dans le vivier des jeunes diplômés. Environ 120 000 diplômés bac + 4 et plus sortiront chaque année du système éducatif jusqu'en 2015, dont 80 % d'entre eux décrocheront des postes de cadres (51 % dans le privé et 29 % dans l'une des trois fonctions publiques).

Qualifications en hausse

Le chômage des jeunes les plus qualifiés devrait continuer à baisser d'ici à 2015 : les diplômés seront un peu moins nombreux à arriver sur le marché du travail, alors que dans le même temps, les besoins en personnel qualifié progresseront. Globalement, le niveau de qualification requis à l'embauche s'élèvera, en particulier dans la banque et l'assurance, l'industrie, ainsi que dans le commerce et la vente. Quelques professions devraient également connaître de profondes mutations, comme les métiers du journalisme.

Méthodologie

Ce palmarès s'appuie sur le rapport "Les métiers en 2015", publié en 2007 par la DARES (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques) et le Centre d'analyse stratégique. Ce rapport passe en revue les 80 familles de métiers (ou « familles professionnelles ») recensées en France et donne pour chacune d'elle l'évolution probable de l'emploi, en tenant compte des départs en fin de carrière, de la croissance de la population active, des prévisions économiques sectorielles, etc.

Dans ce dossier, nous nous intéressons uniquement aux métiers qualifiés (niveau bac et plus), soit 40 familles de métiers. Pour établir notre palmarès, nous avons retenu trois critères : les départs en fin de carrière (départs à la retraite), le nombre de créations nettes d'emplois (si ce nombre est positif, le métier est en expansion ; s'il est négatif, le métier est en régression) et le nombre total de postes à pourvoir (qui est égal à la somme des deux précédents critères).

Notre tableau page suivante classe les 40 familles de métiers selon leur nombre de postes à pourvoir d'ici à 2015. Les fiches métiers et les portraits présentés à la suite du classement proposent une approche plus fine des 26 familles de métiers qui seront en expansion (créations nettes d'emplois supérieures à 0).

Les métiers qui recruteront en 2015 : le classement

Avis d'expert : Marc-Antoine Estrade, chargé de mission prospective des métiers et qualifications au Centre d'analyse stratégique, coauteur du rapport « Les métiers en 2015 » "Nous donnons une vision globale de l'évolution de l'emploi"

Dans votre rapport, vous semblez partir du postulat que tous les départs en fin de carrière seront remplacés. On sait pourtant que ce n'est pas toujours le cas...

C'est plus complexe que cela. Lorsqu'on entend dire qu'un départ sur deux dans la fonction publique ne sera pas remplacé, cela signifie qu'il y aura une baisse de l'emploi. Dans le privé, on parlerait de « suppressions de postes ». C'est pourquoi, dans notre rapport, le non-remplacement des départs à la retraite apparaît au travers des créations nettes d'emplois : si celles-ci sont négatives, c'est que l'effectif global de la profession baissera.

Certaines familles de métiers, par exemple "les professionnels de la communication et de la documentation", regroupent des professions variées qui n'évolueront pas toutes de la même façon. Votre rapport rend-il compte de ces distinctions ?

Non. C'est la limite de ce type d'exercice. Nous donnons une vision globale de l'évolution de l'emploi, mais nous ne pouvons pas entrer dans une segmentation plus fine, qui nécessiterait une enquête approfondie pour chaque métier. Les outils sur lesquels nous nous appuyons – statistiques de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), enquêtes de branche, etc. – ne permettent pas ce niveau de détail.

Classement :

FAMILLES D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	EFFECTIFS EN 2015 (1)	CRÉATIONS NETTES D'EMPLOIS 2005-2015	DÉPARTS EN FIN DE CARRIÈRE 2005-2015	POSTES A POURVOIR (2)	TENDANCE
Enseignants	1 130 000	13 000	345 000	358 000	↕
Cadres administratifs et dirigeants	770 000	131 000	173 000	304 000	↕
Informaticiens	604 000	149 000	58 000	207 000	↕
Infirmiers, sages-femmes	531 000	78 000	123 000	201 000	↕
Cadres commerciaux	509 000	97 000	92 000	189 000	↕
Représentants	562 000	59 000	97 000	156 000	↕
Professionnels de l'action sociale	611 000	72 000	84 000	156 000	↕
Maîtrise des magasins et intermédiaires de commerce	425 000	73 000	76 000	149 000	↕
Techniciens administratifs	370 000	67 000	73 000	140 000	↕
Agriculteurs, sylviculteurs	522 000	- 47 000	174 000	127 000	↔
Personnels d'études et de recherche	331 000	60 000	58 000	118 000	↕
Armée, pompiers, police	430 000	11 000	106 000	117 000	↕
Techniciens et agents de maîtrise process	317 000	18 000	87 000	105 000	↕
Techniciens et agents de maîtrise en mécanique	261 000	15 000	79 000	94 000	↕
Professionnels de la communication	247 000	61 000	32 000	93 000	↕
Formateurs, recruteurs	230 000	46 000	46 000	92 000	↕
Cadres du BTP	229 000	36 000	54 000	90 000	↕
Fonction publique, catégorie A	304 000	- 24 000	114 000	90 000	↔
Secrétaires	546 000	- 84 000	170 000	86 000	↔
Fonction publique, catégorie B	289 000	- 23 000	107 000	84 000	↔
Professionnels des arts	258 000	48 000	35 000	83 000	↕
Comptables	413 000	0	82 000	82 000	↔
Cadres de la banque et des assurances	200 000	20 000	57 000	77 000	↕
Professions paramédicales	286 000	17 000	52 000	69 000	↕
Techniciens et agents de maîtrise maintenance	261 000	- 3 000	70 000	67 000	↔
Médecins et assimilés	297 000	- 7 000	74 000	66 000	↔
Techniciens du BTP	166 000	27 000	36 000	63 000	↕
Employés et techniciens de la banque	193 000	- 27 000	81 000	55 000	↔
Ingénieurs et cadres de l'industrie	172 000	15 000	39 000	54 000	↕
Vendeurs	646 000	- 98 000	150 000	52 000	↔
Agents d'exploitation des transports	124 000	16 000	30 000	46 000	↕
Employés et techniciens des assurances	157 000	- 7 000	51 000	44 000	↔
Agents du tourisme et des transports	156 000	19 000	23 000	42 000	↕
Cadres des transports	62 000	12 000	19 000	31 000	↕
Techniciens et agents de maîtrise des industries légères	81 000	10 000	16 000	27 000	↕
Patrons hôtels, cafés, restaurants	145 000	- 25 000	48 000	23 000	↔
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité	105 000	- 19 000	39 000	20 000	↔
Professionnels du droit	57 000	3 000	12 000	15 000	↕
Secrétaires de direction	50 000	- 17 000	24 000	7 000	↔
Techniciens et cadres de l'agriculture	66 000	- 8 000	14 000	6 000	↔

(1) Indique le nombre total d'actifs qui travailleront dans chaque famille d'activité professionnelle en 2015.

(2) Correspond à la somme des créations nettes d'emplois et des départs en fin de carrière.

4. Liste des personnes consultées pour la partie prospective

Fatima BELLAREDJ – Pôle Régional d’Innovation Sociale de Languedoc Roussillon

Anne Laure FEDERICI – Réseau des Territoires pour l’Economie Solidaire

Véronique MALLE – CG 59

Antonella NOYA – OCDE

Marthe NYSENS – EMES European Research Network

Marie TRELLU-KANE – Antropia, Incubateur de l’ESSEC

Anne WINTREBERT – Association des Régions de France

Jean Marc de BONI – La Nef

Tarik GHEZALI – Mouvement des Entrepreneurs Sociaux

Jean Michel JOYEUX – Projet de pôle de compétitivité d’entreprises sociales / UNEA

Arnaud MOUROT – Ashoka

Michel ROHART – Transméa

Marc SAINT OLIVE – Caisse des Dépôts

5. Bibliographie et sources

I _ Estimation des besoins en entreprises sociales.

7.1 1 _ Besoins sociaux.

Le revenu minimum d'insertion en 2008.

Sources : DARES. *Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2008* ; DARES. *Tableaux de base révisés, décembre 2005* ; DARES. *Tableaux de base révisés, décembre 2008* ; MINISTERE DE LA SANTE. *Statistiques départementales des minima sociaux 1995-2008*. UNEDIC.

La part des minima sociaux dans le revenu disponible des ménages par région en 2004.

Sources : revenus disponibles localisés 2004, Insee-DGI.

La pauvreté et inégalité en France en 2008

Sources : Observatoire des inégalités. Site : www.ladepeche.fr Publié le 01/11/2008.

Le handicap en 2007.

Sources : DARES. *Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007* ; DARES. *Tableaux de base révisés, décembre 2005* ; DARES. *Tableaux de base révisés, décembre 2007* ; MINISTERE DE LA SANTE. *Statistiques départementales des minima sociaux 1995-2007*.

La part des étrangers en 2006 par région (en %de la population totale).

Sources : INSEE, recensement de la population 2006

Site : <http://immigration.gouv.fr>

Personne âgées en France en 2007.

Sources : INSEE Les personnes âgées dépendantes. Population au 1er janvier, par région, sexe et grande classe d'âge

Les tensions sur le marché du travail par région (en données CVS) aux premiers trimestres 2007, 2008, 2009.

Source : Données marché du travail Dares-Pôle emploi, traitement Dares.

Chômage des moins de 25 ans et de plus de 50 ans en 2008

Source : Ministère du Travail : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/statistiques/chomage/>

II _ Conditions favorables à la création de l'ESS.

Présence d'un réseau d'accompagnement des EI et ETTI en 2008.

Sources : AVISE. *Annuaire des structures de l'insertion par l'activité économique et de l'achat socialement responsable* ; CNEI. *Annuaire des entreprises d'insertion*.

Présence d'un réseau d'accompagnement des entreprises adaptées (EA) en 2008.

Sources : UNEA. *Annuaire des EA*.

Le réseau de la CGSCOP en 2008.

Sources : Centre de documentation de la Confédération Générale des SCOP (CGSCOP). Entretien téléphonique du 09-10-08 ; CGSCOP. *Annuaire des SCOP*.

Les soutiens financiers et politiques pour la création d'entreprises sociales.

Source : <http://www.cdurable.info/Avec-les-regions-l-Economie-Sociale-et-Solidaire-en-mouvement,860.html>

Les dispositifs d'accompagnement de nouvelles entreprises.

Source : <http://www.univ-mlv.fr> (rubrique : emploi formation). Site : de l'ESS en région : <http://www.essenregion.org/annuaires/index.php/accueil/>

7.1.1.1 Zones franches urbaines.

7.1.1.2 Source : Fédération Nationale des Associations d'Entrepreneurs - Zones Urbaines Sensibles. Site : <http://www.fnae-zus.org/La-ZFU>

PIB par habitant en 2006.

Sources : GLOBAL ENTREPRENEURSHIP MONITOR. Rapport 2007 sur l'entrepreneuriat en Suisse et dans le monde. ; INSEE. PIB régionaux en euros par habitant ; OBSERVATOIRE EUROPÉEN DES PME. La démographie des entreprises en Europe ; UNIVERSITÉ DE SHARBROOKE. PIB par habitant en France en 2005 selon la méthode de la Parité du Pouvoir d'Achat en dollars américain courant.

7.2 III _ Détection des porteurs de projet.

Les actifs de 40 à 49 ans en 2006 (estimation)

Sources : INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005 ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2006 ; INSEE. Estimation annuelle de population au 1er janvier par région, département, sexe et âge, 1990-2006 ; INSEE. Population active par catégorie (moyennes annuelles 1971-2006).

La densité des emplois dans les établissements de plus de 50 salariés en 2002.

Sources : INSEE. Un salarié sur deux d'un grand établissement travaille encore dans l'industrie. Insee Première.

La densité des employés de l'ESS (coopératives, mutuelles, associations et fondations) en 2007.

Sources : INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005 ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2006 ; INSEE. Effectif salarié 2005 de l'économie sociale par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité ; INSEE. Effectif salarié 2007 de l'économie sociale par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité.

IV _ Parc et besoins des entreprises sociales dans les régions de France métropolitaine.

8.1 1 _ Entreprises sociales par leurs salariés.

Par cet effectifs des entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) en 2008.

Sources : AVISE. Annuaire des structures de l'insertion par l'activité économique et de l'achat socialement responsable ; DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2008. Premières synthèses ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2005 ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2008 ; DARES. Tableaux de base révisés, octobre 2008 ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005 ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2008. ASP (Ex CNASEA).

Par cet effectif des entreprises d'insertion (EI) en 2008.

Sources : AVISE. Annuaire des structures de l'insertion par l'activité économique et de l'achat socialement responsable ; CNEI. Observatoire 2008 ; DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2008. Premières synthèses ; DARES. Premières synthèses ; DARES. L'insertion par l'activité économique en 2007. Premières synthèses ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2005 ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2008 ; DARES. ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005 ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2008. ASP (Ex CNASEA).

Les besoins en entreprises adaptées (EA) en 2008.

Sources : DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2005 ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2008 ; DGEFP. Fichier Excel : DGEFP _ 20sept08 _ effectifs physiques ; UNEA. Annuaire des EA.

Les besoins en autres SIAE en 2008.

Sources : AVISE. Annuaire des structures de l'insertion par l'activité économique et de l'achat socialement responsable ; DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2008. Premières synthèses ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2008 ; DARES ; INSEE. Données détaillées issues de l'enquête emploi 2007. Ministère du Travail, des Relations sociales, de la famille, de la Solidarité et de la ville <http://www.socialement-responsable.org>.

8.2 2 _ Entreprises sociales par leurs clients.

Les entreprises de SAP dans le cœur de cible de Réseau Entreprendre® en 2006 (estimation)

Sources : AGENCE NATIONALE DES SERVICES A LA PERSONNE. Tableau de bord de l'Observatoire de l'emploi et de l'activité dans les services à la personne. Juin 2008 ; AGENCE NATIONALE DE SERVICES A LA PERSONNE. Observatoire : Chiffres clés des SAP ; CREDOC. Enquête auprès des organismes agréés du secteur des SAP ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2005 ; DARES. Tableaux de base révisés, décembre 2007 ; MINISTÈRE DES PME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES. Enquête auprès des organismes agréés du secteur des SAP ; ROBERT N. Analyse du marché des SAP. Document de travail Réseau Entreprendre®.

8.3 3 _ Entreprises sociales par leurs statuts.

Les besoins en associations employeuses en 2007.

Sources : DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007 ; INSEE. *Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005* ; INSEE. *Données détaillées de l'enquête emploi 2007* ; INSEE. *Établissements employeurs de l'économie sociale par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité 2007* ; INSEE. *Établissements employeurs de l'ESS par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité 2007*.

Les besoins en coopératives en 2007.

Sources : DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007 ; INSEE. *Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005* ; INSEE. *Données détaillées de l'enquête emploi 2007* ; INSEE. *Établissements employeurs de l'économie sociale par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité 2005* ; INSEE. *Établissements employeurs de l'ESS par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité 2007*.

Les besoins en SCOP en 2008.

Sources : CGSCOP. *Annuaire des SCOP* ; DARES. Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2008 ; Claire Faucheu, documentaliste de la SGSCOP, INSEE. *Données détaillées issues de l'enquête emploi 2005* ; INSEE. *Données détaillées issues de l'enquête emploi 2008* ; INSEE. *Établissements employeurs de l'économie sociale par famille de l'économie sociale et par secteur d'activité 2007*.

8.4 4 _ Entreprises sociales par ses produits et services.

Le commerce équitable en 2008.

Sources : ASSOCIATION POUR LE TOURISME ÉQUITABLE ET SOLIDAIRE (ATES) *Annuaire des membres* ; LE MARCHÉ CITOYEN. *L'annuaire pour consommer autrement* ; GIFFARD, Président d'Alterna développement, entretien téléphonique ; MAISONHAUTE, Coordinatrice PICRI pour la plateforme du commerce équitable ; SARRAZIN, Chargée de projet Commerce Équitable au PICRI ; Entretiens téléphoniques avec les permanents d'ADEPES (Midi-Pyrénées), ADRESS (Haute-Normandie), APEAS (PACA), ARDES (Basse-Normandie), Colécosol (Alsace), Crédis (Auvergne), Equi'Max (Bourgogne), Ingalan (Bretagne), NAPCE (Pays-de-la-Loire), PICRI (Ile-de-France), Pôle d'Économie Solidaire (Bourgogne).

Annexes :

Les métiers qui recruteront en 2015

Source : <http://www.letudiant.fr> par Patricia Holl